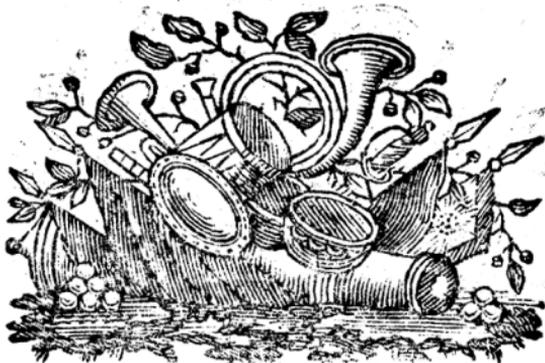


JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE

I. FEVRIER

1780.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de S. Maj. l'Impéra-
trice-Reine Apostolique.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHILOSOPHY

DEPARTMENT

OF THE HISTORY AND THEORY OF SCIENCE

LECTURES

1960



A. J. AYER

PHILOSOPHY OF LANGUAGE
AND THE THEORY OF MEANING

LECTURES

1960-1961



JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

I. FEVRIER

1780.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Législation orientale ; ouvrage dans lequel on montre quels sont en Turquie , en Perse & dans l'Indoustan , les principes fondamentaux du gouvernement &c. Par Mr. Anquetil du Perron, de l'académie des inscriptions & belles-lettres , & interprete du Roi pour les langues orientales. A Amsterdam , chez Rey. 1778. 1 vol. in-4^o.

MR. Anquetil déjà connu par le Zoroastre dont il nous a donné une traduction
N^o 2

tion imposante & pompeuse (a), continue à enrichir la république des lettres par le fruit de ses recherches sur les coutumes, le génie, les livres & les langues orientales. La manière dont il développe l'esprit des loix établies dans ces vastes contrées, que nous regardons comme désolées par le despotisme & la violence, seroit bien propre à nous en donner des idées plus consolantes, si des faits trop publics & trop multipliés, si l'état des sciences & des arts, ne dépoisoient point contre les assertions du savant académicien. On peut dire que malgré son discernement & ses lumières, il a voulu rendre une espee d'hommage à la mode dominante. On fait qu'il est aujourd'hui du meilleur ton possible d'exalter les loix étrangères pour censurer les nôtres, & en affoiblir la sanction par un contraste odieux. Quel est le périodiste ou le brochiste

(a) J'avois cru d'abord que cette traduction étoit un ouvrage de pure imagination * ; mais j'ai appris depuis qu'elle avoit été faite réellement sur des manuscrits qui se trouvent dans la bibliothèque du Roi. Mr. Anquetil en publiant les écrits de ce Persan, a rendu un fort mauvais service aux philosophistes qui élevoient la sagesse & sa doctrine bien au-dessus de la morale évangélique. Un homme célèbre, & peu suspect quand il réfute les préjugés dominans (Mr. de Voltaire) a jugé au contraire que c'étoit un *fatras abominable dont on ne peut lire deux pages sans avoir pitié de la nature humaine*. L'auteur, ajoute-t-il, est un fou dangereux Nostradamus, & le médecin des urines *, sont des gens raisonnables en comparaison de cet évergumens.

* Il appelle ainsi Michel Schuppach, médecin fameux dans le canton de Berne, contre lequel il s'éroit peut-être trop prévenu.

qui ne soit ravi & ne ravisse les autres en parlant des loix moscovitiques ? Les loix chinoises, si on en croit les missionnaires, sont les plus sages & les plus douces qui aient été imaginées pour gouverner des hommes (a). On a vu M^r. de V. vanter les loix des Algonquins & des Chicacas.

Il est vrai que M^r. Anguetil appuie son opinion sur plusieurs passages choisis avec soin dans les codes orientaux, sur des faits qui paroissent avoir été recueillis avec fidélité, & dont quelques-uns sont garantis par lui-même, qui en a été témoin durant son séjour dans l'Inde. Mais quelles sont les loix assez mauvaises pour n'avoir aucun trait d'équité & de sagesse ? Où sont les Souverains assez durs & violens pour ne faire jamais une action de clémence & de bonté ? Quels sont les peuples assez féroces, pour ne pratiquer jamais la vertu, assez malheureux pour ne pas jouir quelques fois d'une sorte de bien-être sous un gouvernement quelconque ? . . . Le grand défaut de notre logique est de généraliser des cas particuliers, & de nier les vérités générales parce qu'elles sont susceptibles de quelques exceptions.

(a) Jugement qu'il en faut porter. 15. Juin 1778, p. 246. — 1. Janv. 1780, p. 93.





*Le Catéchiste philosophe , ou Entretien sur
la religion , &c ; par Mr. l'abbé Pey, &c.*

SECOND EXTRAIT.

LE dernier entretien après quelques réflexions sur l'Eglise & ses ministres, roule sur l'esprit & sur la bonne foi des philosophes; c'est un des plus intéressans par une multitude d'observations expérimentales & de fait, si je puis parler de la sorte, & par les argumens *ad hominem*, que le savant auteur oppose aux adverfaires de la religion. On fait que l'honnête épithete d'*hypocrites* n'est jamais épargné à quiconque témoigne de l'attachement à la piété & aux mœurs. M^r. P. fait voir que cette dénomination est ici très-gauchement appliquée. " Dans un siècle où la piété est tournée en ridicule, la vanité peut bien faire des impies, mais rarement elle fait des hypocrites; & s'il en est encore, ce n'est plus à nous, mais à vous qu'ils appartiennent. En effet, il faut aujourd'hui une force d'esprit plus qu'ordinaire pour oser professer la foi de Jesus-Christ. Bien loin de vouloir paroître chrétien lorsqu'on ne l'est pas, il faut l'être avec un attachement bien vrai & bien pur pour oser le paroître. — De plus; l'hypocrite est en contradiction avec lui-même; il veut paroître autre qu'il n'est; il agit autrement qu'il ne prétend agir & qu'il devrait

agir suivant ses maximes. Nous autres bons & simples Chrétiens, si nous faisons le bien, nous sommes d'accord avec nos principes, nous sommes ce que nous devons être. Mais si le philosophe, qui regarde la vertu comme une affaire de convention, qui anéantit tous les fondemens du devoir, ne paroît point en public avec les couleurs du vice; on peut dire que c'est-là une hypocrisie proprement dite „

On lira avec un plaisir particulier & cette satisfaction intime que donne une vérité bien sentie, tout ce que le judicieux auteur nous dit de l'esprit, des talens & des connoissances dont se parent les initiés à la secte dominante; rien n'est plus propre à apprécier leur mérite scientifique, & à maintenir, s'il étoit encore possible, la vraie notion du mot d'*esprit* & du mot *science*. “ Croïez-vous que nous n'aïons pas plus d'esprit que tous vos docteurs? — Plus d'esprit! quel argument! En vérité, Messieurs, vous n'y pensez pas. Je n'aurois besoin, pour vous répondre, que de vous montrer le livre que j'avois tout-à-l'heure entre les mains. — Quel est donc ce livre? — Le voici. — Voïons; *Causés célèbres*. O la plaisante réponse! Voudriez-vous donc, Monsieur, faire de moi un jurisculte? — Je n'aurois garde; mais observez que les scélérats dont il est ici fait mention, étoient presque tous gens d'esprit, chacun dans leur genre. — A la bonne heure. — Or certainement vous ne les auriez pas choisis pour vos directeurs de conscience? ”

science ? — Qu'en savez-vous ? Peut-être
 m'autoient-ils donné de bons avis. — Soit.
 Mais les auriez-vous chargés de dresser le code
 de votre morale ? — Il est probable que
 non. — Avouez donc que l'esprit ne suf-
 fit pas tout seul pour nous diriger en cette
 matiere. Ainsi quand même je vous accorde-
 rois, Messieurs, toutes vos prétentions au mé-
 rite de l'esprit, il ne s'ensuivroit pas que
 votre autorité dût prévaloir sur ma raison.
 Ne dit-on pas tous les jours du même hom-
 me, qu'il a de l'esprit s'il raconte bien,
 & qu'il est un sot s'il raisonne mal ? —
 C'est qu'il est différens genres d'esprit. —
 Vous y voilà, & nous y reviendrons tout-à-
 l'heure. — C'est qu'un homme qui raconte
 bien, peut-être un mauvais raisonneur, &
 que chacun doit se renfermer dans sa sphere.
 — Or c'est-là précisément, Messieurs, ce
 que vous oubliez. Vous composez des contes,
 des complimens, des comédies, des romans;
 vous faites des spéculations économiques, des
 discours académiques, des calculs algébriques;
 & vous croirez être, à ce titre, de nouveaux
 sages de la Grece ? On prend l'avis d'un ju-
 risconsulte pour connoître l'esprit des loix;
 on a recours à un architecte ou au moins à
 un maçon pour tracer le plan d'un édifice:
 & vous prétendez être les docteurs de ma
 religion, sans l'avoir jamais apprise ? Ah !
 Messieurs, souvenez-vous du vieux proverbe:
ne futor ultra crepidam. J'étois dernièrement
 chez un malade, lorsqu'on vint annoncer un
 homme élégant, qui, aiant salué assez les-
 tement

tement la compagnie, s'approcha du malade pour s'informer de l'état de sa santé. Eh! que faites-vous donc à cela, ajouta-t-il? Le médecin, qui étoit là, répondit pour lui. Bon! repliqua le nouveau venu, sans lui donner le tems d'achever, Hippocrate tue, la nature seule guérit. Croiez-moi, reposez-vous en sur elle. Le philosophe prouva son dire par un geste & une pirouette : des femmes, qui étoient présentes, furent ravies de l'*impromptu* : le malade fut d'avis de la nouvelle recette, comme étant la plus commode; le médecin prit congé : bientôt le malade mourut; & l'on se dit ensuite tout bas à l'oreille, que l'homme à bons mots étoit un fat; ses panégyristes, des fots; & le malade, un imbécille. — Et on avoit raison. — Mais vous autres, Messieurs, êtes-vous plus raisonnables de prononcer presque aussi lestement sur une religion que vous n'avez jamais bien connue? — Je vous entends, Monsieur : nous ne ferons plus que des aveugles, des ignorans, des hommes stupides. — Oui, Monsieur, des ignorans en matière de religion; & je vais vous en dire la raison, mais ne vous en offendez pas. — Allons, Monsieur, il faut vous entendre, puisque vous voulez bien avoir la complaisance de nous instruire. — C'est que, pour réussir, il faut avoir, comme on dit, le cœur au métier. Cette maxime, qui est vraie pour toutes les sciences en général, l'est principalement pour celle de la religion, qui est proprement la science du cœur humain. Qu'on me donne une ame

droite , qui cherche sincèrement la vérité , elle reconnoîtra la fille du ciel , au moment que ma religion se présentera à ses yeux ; le cœur lui dira que cette religion est faite pour lui , & qu'il est fait pour elle. Supposez au contraire un bel-esprit , déterminé à s'affranchir de toute contrainte ; il ne conviendra jamais d'une loi qui le gêne. Au-lieu de s'appliquer à connoître la vérité , il cherchera des raisons pour s'y soustraire ; il élèvera des nuages autour d'elle , afin de calmer ses remords , en se dérochant à la lumière. Un bel-esprit , avec un cœur faux , veut absolument avoir raison , avant de favoir s'il a tort „.

La manière dont l'auteur discute ensuite les moïens par lesquels les philosophes prétendent arriver à la science , ne fait certainement pas concevoir des espérances fort brillantes ; il en résulte qu'il est réellement impossible que des gens si dissipés acquierent des connoissances profondes & solides. “ Quelles découvertes avez-vous faites d'ailleurs , en comparaison des Gassendi , des Descartes , des Newton , des Leibnitz , des Mallebranche , & de plusieurs grands hommes qui vivent encore aujourd'hui parmi nous , & qui certainement ne sont point philosophes ? Je dis plus : quel grand progrès en général pourriez-vous faire dans les sciences ? Vous manquez des qualités les plus essentielles pour réussir. — O fanatisme ! vous osez assurer , vous osez affirmer , vous , Monsieur , que . . . — Un moment , je vous prie. Pour faire des progrès

dans les sciences, il faut examiner, discuter, combiner, méditer. Or il est de notoriété publique, que la méditation, que l'examen, que les discussions ne s'accordent guere avec la maniere d'être de vos profélytes. Absorbés dans un tourbillon perpétuel, toute leur existence est dans les frivolités, ou dans les plaisirs. Ils s'amusent, ils plaisantent, ils prennent un air de capacité; &, en vérité, pour le dire en passant, ces petites gentilleses, dont vos protectrices s'extasient, feroient rire bien du monde, si vous ne les étayiez un peu de votre réputation (a). . . . L'un des plus grands obstacles aux progrès des lumieres sont les passions. Elles distraient l'esprit, elles le préviennent, elles l'agitent, & ne lui laissent ni le loisir, ni le calme nécessaires pour examiner, pour approfondir :

(a) Cet esprit de dissipation & de frivolité qui s'est emparé de toutes les têtes, influe autant sur les arts que sur les sciences; & c'est la raison pour laquelle l'on voit si peu de bonnes productions dans quelque genre que ce soit. Un auteur ingénieux fait parler ainsi le fameux Le Moine, en voyant au salon plusieurs peintres très-bien mis, parlant aux dames comme des gens qui possédoient supérieurement le ton du monde : *— Dont-ce là des peintres? Est-ce à la toilette de ces dames qu'ils se sont formés? Est-ce là l'uniforme d'un artiste qui doit observer la nature dans le grand spectacle de l'univers? Vernet l'étudioit au milieu des tempêtes. Jamais le ton du monde ne fera celui du génie.* Autres réflexions sur ce sujet. Déc. 1771, pag. 397. — I. Janv. 1779, p. 74.

c'étoit - là , du moins jusqu'ici , un point convenu entre les philosophes. . . ,

A ces traits on reconnoit sans peine la plupart de ces personnages à grand bruit , à qui l'on donne , de convention & si bon marché , le nom de *savans* ; & sur-tout ceux que parmi nous l'on appelle vaguement *gens de lettres* (nom très - équivoque & sans conséquence) , dont le plus grand nombre ne possède que des connoissances très-superficielles ou frivoles , qui peuvent être de quelque usage , soit pour en imposer à ceux qui en savent encore moins que nous (ce qu'on trouve aisément sous ses pas) , soit pour s'agiter dans la sphere de la réputation qu'on s'est faite autant par manège ou par intrigue , que par quelque talent que ce soit.

— Faut-il s'étonner après cela , si les vrais savans sont d'un caractère si différent des savans à prétention ? Occupés constamment de leurs études , enfermés dans leur bibliotheque , ayant plus de commerce avec les livres qu'avec les hommes , & ne lisant que des livres utiles , ils conservent sans peine la simplicité & la pureté des mœurs , le calme & le contentement de l'esprit , le goût & le sentiment de la vertu.

Parmi les anecdotes que l'auteur emploie avec beaucoup de choix , tantôt pour appuyer ses observations , tantôt pour interrompre la marche toujours fatigante des longues & graves discussions , il s'en trouve plusieurs qui méritent une attention tout-à-fait particulière , & qui jusqu'ici ont été trop peu connues. Telle est certainement la suivante ,

qui regarde le Duc de Parme actuellement regnant. “ Ce religieux Prince parlant un jour devant toute la cour de la magnifique chapelle qu’il avoit fait bâtir dans l’église des Bénédictines de saint Paul auprès du palais ducal : *C’est-là*, dit-il, *un monument de ma reconnoissance envers la Sainte-Vierge, par la protection de laquelle j’ai eu le bonheur de conserver ma foi, malgré tous les efforts de certains instituteurs (a) pour me la faire perdre.*

Ce que M^r. l’abbé P. raconte du marquis d’Argens, est aussi très-remarquable, & peut servir à grossir la liste des philosophes qui avant que de mourir ont abjuré bien sincèrement les dogmes de la secte. “ Depuis quelque tems il étoit inquiété par des doutes, & portoit habituellement sur lui le Nouveau-Testament qu’il lisoit lorsqu’il étoit seul, comme l’a attesté un de ses domestiques qui étoit Protestant. Dans le dernier voyage qu’il fit en Provence, étant à Eiguille, chez M^r. le président d’Eiguille son frere, il étoit toujours le premier à lui parler religion, & à faire ses objections. M^r. son frere, qui joint à l’ame la plus grande, la foi la plus éclairée & la plus généreuse, mais qui avoit la prudence de ne pas trop presser son frere, se contentoit de résoudre ses difficultés, & de lui faire sentir qu’elles ne provenoient que des fausses idées

(a) V. le J. du 15. Novembre 1775, p. 721.
 — 15 Mars 1776, p. 444.

qu'il avoit sur la religion. Ce qui fit aussi une singulière impression sur son esprit, fut la société de deux ecclésiastiques respectables, M^r. l'abbé d'Argens & M^r. l'abbé de Monvalon qui étoient avec lui à la campagne ; & qui joignoient aux qualités de l'esprit cette belle simplicité que donne la solide vertu , & qui est toujours la plus frappante pour les courtisans. En partant de la campagne, il dit à son frere : Je ne crois pas encore , il est vrai , mais je t'assure que je ne *décrois* pas non plus. Une maladie acheva de le déterminer. Ce fut à Toulon , chez Mad. la baronne de la Garde, sa sœur , qu'étant tombé malade, il demanda les Sacremens de l'Eglise, & témoigna son repentir de tous les ouvrages qu'il avoit écrits. Le fait est constaté par un procès-verbal qui a été inséré dans les registres des délibérations capitulaires du chapitre de la cathédrale de cette ville „

L'anecdote qui suit, n'est point aussi consolante , & laissée au contraire dans l'ame un sentiment de tristesse & d'horreur. Madame de . . . à l'article de la mort , ayant demandé à Voltaire , ce qu'elle devoit faire , celui-ci répondit : *Madame , allez au plus sûr*. Mais la philosophe n'eut pas cette fois assez de confiance dans son directeur de conscience pour profiter de ses avis : elle lui reprocha au contraire sa perfidie. *Lâche que tu es , tu m'as donc trompée* , lui dit - elle , *retire toi de moi , je veux mourir comme j'ai vécu* „

Cet ouvrage aussi solidement qu'agréablement

ment écrit est dédié à un grand archevêque, issu de sang royal, dont la religion & les vertus font elles-mêmes une excellente réfutation du philofophisme.



*Histoire naturelle, générale & particulière &c.
Par Mr. de Buffon &c.*

Suite de la première Époque.

JE crois avoir développé dans une étendue suffisante les trois preuves que M^r. de Buffon regarde comme le fondement inébranlable de son hypothèse ; je crois en avoir donné une idée juste ; & en avoir parlé sans préoccupation , sans intention de dissimuler , de déguiser les points de vue qui eussent pu leur concilier le suffrage d'un lecteur équitable. Plus je les examine attentivement , moins je comprends comment un homme si éclairé a pu les proposer sérieusement ; comment cet illustre auteur a pu articuler des raisonnemens aussi singuliers pour la forme & pour le fond des choses. Mais les égards dus à sa célébrité & à la confiance dont il jouit , me défendent de m'arrêter plus long-tems sur des assertions si peu assorties à sa gloire , & me portent à la relever par un contraste qui ne peut que lui être avantageux. Je vais substituer un moment mes propres idées à celle d'un aussi grand homme , & me hasarder à prouver

que la terre n'a jamais été liquéfiée. 1°. Parce que si la terre avoit été d'abord un fluide ignée, elle ne se seroit jamais éteinte; non, pas plus que le soleil. — 2°. Parce que dans le cas de l'extinction, & supposé que sa chaleur primitive fût le principe de la chaleur subsistante, elle se refroidiroit insensiblement, ce qui est démenti par le fait. — 3°. Parce que ce refroidissement successif, au lieu de commencer par les poles, auroit commencé par l'équateur. . . . Je n'ignore pas que M^r. de Buffon a traité tous ces articles à son avantage, qu'il en tire des conséquences toutes opposées, qu'il a prétendu prévenir les objections en les tournant en preuve, & arrêter les opposans par une contenance imposante qui leur fit prendre des roseaux pour des armes solides; mais c'est cette politique même que je tâcherai d'apprécier en appréciant les raisonnemens qu'il y fait servir.

La terre & les autres planètes après leur séparation d'avec la masse du soleil, brilloient de la lumière même de cet astre, la même matière alimentoit leur feu & leur éblouissant éclat; si la figure sphérique peut contribuer à concentrer & maintenir cet état lumineux, elles en jouissoient comme le soleil. Pourquoi donc se sont-elles éteintes? Écoutez, écoutez, vous allez entendre la plus sublime métaphysique; je dis métaphysique, car pour de la physique vous n'en appercevrez guère.

*Le soleil aiant à supporter tout le poids,
page 67. toute l'action de la force pénétrante des vastes
corps*

corps qui circulent autour de lui, & aiant à souffrir en même tems l'action rapide de cette espece de frottement intérieur dans toutes les parties de sa masse, la matiere qui le compose doit être dans l'état de la plus grande division, elle a dû devenir & demeurer fluide, lumineuse & brûlante, à raison de cette pression & de ce frottement intérieur toujours subsistant.

Où est le lecteur assez hébété pour ne pas entrer en admiration au récit de tant de merveilles, sur-tout de ce poids énorme que supporte le soleil à raison des comètes qui circulent autour de lui à la distance de deux ou trois cents millions de lieues (a). Que dire de la force pénétrante de ces vastes corps, elle doit être en effet prodigieuse, car il est aisé de concevoir avec quelle force une comète à son aphélie p. ex. c'est-à-dire, au bout d'une ellipse infiniment allongée, doit pénétrer

(a) Il ne s'agit pas ici des planètes; elles n'existoient pas encore quand le soleil est devenu lumineux. D'ailleurs ce ne sont pas de vastes corps, ni d'un poids énorme, à l'égard du soleil, dont elles ne font que la 650^e partie. Il est vrai qu'une comète, comme on va le voir, n'en est peut-être que la 50^e; & ces vastes corps me paroissent en danger de devenir fort petits. . . . Mais qu'étoit-ce que le soleil avant l'explosion de l'étoile qui envoya des comètes pour le frotter? Un corps opaque, comme la terre sans doute. Ainsi nous voilà à recommencer. Il faudra que Mr. de Buffon daigne nous écrire l'histoire des sept *Epoques* du soleil, comme corps opaque.

le soleil. Mais ce qui passe en intérêt & en intelligibilité le reste de ce récit pathétique de tout ce que souffre le soleil de la part des vastes corps qui circulent autour de lui, c'est sans doute ce frottement intérieur dans toutes les parties de sa masse. Oui ces vastes corps non contents de peser sur le soleil par un poids énorme, ne cessent de le froter intérieurement, en envoyant à cet effet quelques particules des plus insinuantes, qui parcourant des cents millions de lieues en un clin d'œil s'accordent à tenir le soleil dans une liquéfaction parfaite. Vous comprenez.

Mais ce que je ne comprends pas également c'est que ces comètes si frottantes, & conséquemment si frottées, ne soient pas aussi

* Les comètes sont reconnues pour n'être pas des corps lumineux par eux-mêmes.

fluides, lumineuses & brûlantes *. Car j'ai toujours entendu dire que l'effet de la gravitation étoit réciproque. S'il est vrai qu'une comète frotte intérieurement le soleil, elle en est réciproquement frottée. Or dans les principes de M^r. de Buffon, le frottement est en raison de la masse du corps frottant. Le soleil conséquemment doit froter chaque comète avec autant de force qu'il est frotté lui-même par toutes les comètes ensemble. Car, suivant M^r. de Buffon, l'ensemble de toutes les comètes ne fait qu'une masse égale à celle du soleil (a); & le frottement intérieur étant,

(a) Puisque les 115 comètes que Mr. de Buffon donne à notre système solaire, sont le produit de l'explosion d'une étoile fixe (p. 65), qu'on n'a aucune raison de croire avoir été plus grande que

comme je viens de dire, proportionnel, non pas à la masse du corps qui est *frotté*, mais à l'énormité, mais à la force pénétrante, mais à la pression active des corps *frottans* (p. 67, 69, 73, 96.); j'en infère que le *frottement* produit par le soleil dans l'intérieur des comètes est 115 fois, peut-être 500 fois, plus grand que le *frottement* produit par une comète dans l'intérieur du soleil (a)

Ce qu'il y a de bon dans tout ceci pour les habitans de la terre, c'est que malgré les mauvais présages que leur donne M^r. de Buffon, leur globe ne se refroidira jamais entièrement. Car si pour enflammer un corps, il suffit de graviter sur lui, l'intérieur de la terre ne cessera pas d'être en feu. Toute sa masse pèse sur son centre. Si le soleil est dans un état de fusion, parce qu'il est *frotté intérieurement* par des comètes qui ne font qu'une masse égale à la sienne, que fera-ce du

que le soleil, on doit supposer que toutes leurs masses réunies ne formeroient qu'un soleil égal au nôtre*. — Il est vrai qu'ailleurs (p. 72) M^r. de Buffon voudroit multiplier les comètes de notre système solaire jusqu'à 500, & inférer de là l'énormité de leur masse; mais leur nombre fut-il de dix mille, il n'en sera pas moins vrai qu'elles ne font que la production d'une seule étoile (p. 17).

(a) Je n'examine pas si cette règle s'accorde parfaitement avec l'attraction de Newton: il suffit que ce soit celle du *frottement intérieur*, auquel Newton n'a pas eu l'esprit de songer. Il est naturel qu'un grand corps *frotte* plus puissamment un petit, qu'un petit ne peut frotter un grand.

* C'est l'opinion générale des astronomes, que les étoiles ne paroissent plus ou moins grandes qu'à raison de leur éloignement.

milieu de la terre (prenons-le dans l'espace d'une lieue cubique) qui est *frotté* par une masse sphérique dont chaque rayon est de 1499 lieues ?

Mais voici une nouvelle difficulté, Saturne a cinq satellites & un très-grand anneau, qui doivent le *frotter intérieurement* avec bien plus de force que le soleil n'est frotté par les comètes. Il est vrai que l'ensemble de toutes ces comètes est égal à la masse du soleil, & que l'anneau avec les satellites n'est peut-être pas égal à la masse de Saturne; mais aussi quelle proximité en comparaison de celle des comètes! mais aussi quelle assiduité! Ni l'anneau, ni les satellites ne quittent pas un moment le globe dont le *frottement* leur est confié. Que de révolutions achevées par ces cinq satellites dans le tems qu'aucune comète ne se montre dans le voisinage du soleil! Or le *frottement intérieur* n'est pas seulement en raison directe de la masse des corps frottans, mais aussi en raison inverse de leur éloignement; & je puis assurer que tout l'avantage de ce calcul resteroit à Saturne. . . . A cela ajoutez l'action du soleil qui ne peut attirer Saturne sans un *frottement intérieur* proportionné à son poids énorme; ajoutez le grand Jupiter & les autres planètes qui attirent Saturne, & en sont attirés par un degré d'attraction proportionné à leur distance & à leur masse réciproques.

P. 73. Quelle charge énorme sur le corps de cette planète! quelle pression, c'est-à-dire, quel *frottement intérieur* dans toutes les parties de sa

masse! . . . Mais observez sur-tout que Saturne étoit en possession de toutes les qualités qui constituent un soleil : il étoit *fluide, lumineux, brûlant*, au lieu qu'avant l'explosion de l'étoile qui produisit les comètes, le soleil n'étoit qu'un corps opaque. Et cependant voilà le corps opaque qui devient lumineux, & le corps lumineux qui devient opaque, malgré un *frottement intérieur*, pour le moins égal dans les deux globes. Bien plus, tandis que le soleil chauffe le monde entier, le pauvre Saturne se refroidit de plus en plus; l'an 2,620,20 (c'est-à-dire, dans 187,188 ans, en comptant de ce jour), toutes ses *molécules vivantes, indestructibles* feront mortes de froid & enfermées sans retour dans le vaste tombeau de la *nature organisée*.

En jettant un coup d'œil sur la p. 142 du tome premier de l'*Histoire naturelle*, j'apprends que, même avant le choc de la fameuse comète génératrice des planètes, le soleil a peut-être eu un *mouvement autour du centre de gravité du système cométaire*, & que ce *mouvement* primitif a peut-être été *augmenté par le choc*. Si cela est, je ne comprends plus en aucune manière comment le *poids énorme* des comètes a pu *frotter intérieurement* le soleil, qui n'étoit pas le *centre de gravité*, qui au contraire tournoit lui-même autour de ce *centre*. Si on suppose que les comètes & les planètes ont suivi ce mouvement devenu commun à tout le système, nous voilà revenus aux spirales mobiles de Tycho, que les astronomes modernes traitent

avec tant de mépris? ... J'avoue que plus j'étudie ce monde de nouvelle création, plus je m'y perds.

Quò plus progredior, eò plus in devia tendo (a).

Mais, quelles que soient les obscurités qui résultent du *frottement intérieur*, elles n'empêchent point de conclure que les planètes ont dû conserver leur lumière primitive : au contraire, plus la doctrine du *frottement* est inintelligible, inconféquente, contradictoire, plus elle dépose en faveur de la possession où étoient les planètes de briller comme autant de soleils. Et cela conformément aux règles du droit, qui, proportion gardée & sauf la diversité des objets, a lieu même en physique: *melior est conditio possidentis*. Sans des titres bien clairs, bien authentiques, une possession avérée ne peut être annullée en aucune façon. Or les planètes ont été en possession de la lumière, d'abord dans le corps du soleil, dont

(a) Il ne seroit pas surprenant que, tâchant de suivre l'ensemble de ce charmant système, je me trompassé quelquefois. Souvent il faut conjecturer, il faut deviner la manière dont l'auteur fait accorder une idée avec l'autre; & quand on devine mal, l'on mérite tous les genres d'indulgence. Tout l'avantage est ici du côté du systématique. Il imagine ce qui lui plaît, & personne n'a droit d'imaginer pour lui. Un rêveur raconte ses songes; on l'écoute quand on ne peut faire autrement; mais, s'il omet quelques circonstances, s'il les énonce d'une manière équivoque, le moyen de suppléer à son récit, & de savoir exactement ce qu'il a rêvé en effet?

elles ont fait partie durant peut-être 300,000 ans; elles sont sorties du soleil dans ce même état lumineux, & ont été vues dans cet état pendant 2936 ans (p. 86) par les habitans des planètes innombrables qui circulent autour des étoiles fixes. Les titres tirés du frottement intérieur, qu'on oppose à cette possession, ne sont ni authentiques, ni sur-tout bien clairs. La possession d'être brûlantes & lumineuses, reste donc peremptoirement adjudgée aux planètes; j'entends aux planetes de M^r. de Buffon; car, pour celles que nous connoissons, comme elles n'ont jamais été en possession d'une lumière propre, il est dans l'ordre qu'elles ne soient que des corps opaques.

J'ai dit que, si la terre avoit été dans un état de fusion, & que sa chaleur primitive fût le principe de la chaleur subsistante, elle se refroidiroit insensiblement. M^r. de Buffon en convient, & c'est ce refroidissement qu'il affirme comme incontestable dans presque toutes les pages de son ouvrage. Mais le contraire est démontré par tout ce qui reste de monumens propres à constater la température du globe, depuis qu'il y a des hommes sur la terre, & des coquillages dans la mer. Les mêmes êtres, les mêmes especes subsistent dans les mêmes climats; aucune ne s'est perdue, aucune n'a cédé à un degré de froid incompatible avec sa nature; celles que M^r. de Buffon nous assure être anéanties dans plus de 30 différens endroits de ses *Epoques*, existent très-certainement. Je donnerai de tout cela des preuves de fait, qui,

j'espère, seront de nature à contenter tous les esprits. Mais, comme il s'en présentera des occasions plus naturelles dans l'examen des *Epoques* suivantes, on me permettra de différer ce détail, & d'observer seulement ici, en passant, que, le refroidissement successif n'existant pas, la terre ne peut être sortie du soleil.

Mais, en supposant que la terre se fût refroidie, son refroidissement eût-il commencé par les poles, comme M^r. de Buffon l'enseigne ? Non, l'équateur auroit été refroidi le premier. Je crois qu'en géométrie & en physique rien ne peut être mieux démontré. Voions si je n'avance pas trop.

17. 14. M^r. de Buffon nous avertit que l'action du soleil ne doit point entrer ici en compte; ses rayons n'influent que très-peu sur la chaleur du globe, & ne pénétrant pas à 150 pieds en terre, ce qui, à l'égard d'un diamètre de 3000 lieues, doit être réputé pour rien. C'est donc sur un autre principe qu'il faut juger la chose. J'en choisis un qui me paroît sûr.

Les corps les plus éloignés du centre de la chaleur, se refroidissent plutôt; ceux qui en sont plus près, conservent la chaleur plus long-tems. *Les parties voisines du centre de la terre, dit M^r. de Buffon, sont plus chaudes que celles qui en sont éloignées*, p. 13. Pour rendre la chose sensible par une image toute simple, échauffez une piece de fer de la forme d'un fuseau, les deux bouts se refroidiront les premiers.

1. Faisons maintenant l'application de ce principe

cipe. Le centre de la chaleur du globe, c'est le centre même du globe. Les poles (supposé toujours leur applatissement) sont plus près du centre du globe que l'équateur, & conséquemment plus près du centre de la chaleur; ils ont donc été refroidis plus tard. L'équateur (supposé toujours son élévation) est plus éloigné du centre de la terre & de la chaleur que les poles; il a donc moins long-tems conservé sa chaleur*.

DONNONS enfin quelque chose, je ne dirois pas à la complaisance, mais à la considération due à un aussi grand physicien que M^r. de Buffon. Laissons sortir ses planètes du soleil, tourner sur leur axe en ligne droite ou oblique, s'étendre, se refroidir; mais avant l'époque de cette fatale extinction, occupons-nous du plaisir de voir sortir de leur sein des satellites, & surtout cette lune, cet astre paisible & discret, dont la naissance ne nous peut être indifférente. Soions bien attentifs; M^r. de Buffon va nous apprendre des choses au moins absolument nouvelles, & qui seront applaudies par les arbitres & les juges modernes des sciences; il peut dire comme Horace :

Non prius audita

Virginibus puerisque canto.

Les satellites de ces deux grosses planètes (Saturne & Jupiter) aussi bien que l'anneau qui environne Saturne, avoient été projetés dans le tems de la liquéfaction par la force

* A cette preuve j'au-rois pu ajouter le mouvement de l'équateur; car, suivant Mr. de B. (*Hist. nat. T. I, pag. 148*), rien n'est plus propre à éteindre, à refroidir les astres que le mouvement; même dans le vuide; mais je n'aime pas à multiplier les démonstrations sur le même sujet de peur d'affaiblir l'impression des plus évidentes & des plus sensibles.

centrifuge. (Je savois bien que certains Newtoniens avoient fait faire tout cela par l'attraction , mais je ne connoissois encore rien des fruits de la *projection*. Du reste , ce n'est pas la premiere fois qu'en fait de systéme deux causes toutes contraires produisent des effets parfaitement les semblables). — *La terre , dont la vitesse de rotation est d'environ 9000 lieues pour 24 heures , a projeté hors d'elle les parties les moins denses*. (Ce sont les plus denses qui ont dû être projetées ; ou tous les principes de la statique ne sont que des chimères. J'en appelle à tous les physiciens , depuis Newton jusqu'à l'écolier auquel on a marqué sa leçon dans le chapitre des *forces centrifuges* (a). Mais , s'il étoit possible que les plus légères l'eussent emporté sur les plus denses , certainement l'air , l'eau , le feu l'eussent emporté sur la matiere solide

(a) “ *La force centrifuge n'étant autre chose que l'effort d'un corps qui tâche de continuer son mouvement par la tangente , doit se mesurer , comme le mouvement même , par la masse & la vitesse : ainsi de deux mobiles qui circulent avec des vitesses égales , celui-là a plus de force centrifuge , qui a plus de masse . . . L'effet général de la force centrifuge est d'augmenter le mouvement des corps à proportion de leur masse ; ainsi de plusieurs corps qu'on fera mouvoir circulairement , les plus pesans doivent gagner la circonférence , & forcer les autres à se réfugier vers le centre , „* Traité abrégé de Phyl. à l'usage des collèges , tom. I , p. 414. 415. — On lit précisément la même chose dans tous les livres élémentaires de statique & de physique.

qui constitue la lune. Ce ne font donc ni les plus denses, ni les plus légères qui ont dû être projetées. Et par quelle règle de la nouvelle statique s'est fait ce plaisant triage de matieres terrestres? . . . D'où venoient ces matieres légères? N'avons-nous pas vu que, par le choc de la comète, les matieres légères avoient été chassées bien plus loin que les denses? qu'elles avoient formé les plus grandes planètes? Et voilà tout-à-coup une masse énorme de matieres légères dans la terre, Saturne, Jupiter, dont le triage d'avec les denses se fait long-tems après le choc de la comète, sans qu'on puisse deviner pourquoi il ne s'est pas fait dès-lors). — *Lesquelles (parties projetées) se sont rassemblées par leur attraction mutuelle à 85,000 lieues de distance, où elles ont formé le globe de la lune.* (Admirons la sage conduite de ces particules, qui d'abord quittent la terre, sans ressentir leur pesanteur, 289 fois plus grande selon Newton, que leur force centrifuge; sans considérer l'exemple des particules solaires soit denses soit légères, qui quoique fluides & d'une étonnante activité restent tout bonnement dans le sein de cet astre, malgré sa rotation; admirons, dis-je, ces particules qui méprisant tous les genres d'attraction que leur présentoient les globes célestes, & la terre leur mere sur-tout, vont exactement ensemble le chemin de 85,000 lieues ni plus ni moins; aucune n'avance, ni ne reste en arriere, aucune ne va à droite ni à gauche; nulle espece de divergence ne marque

que leur route. Arrivées heureusement à la distance de 85,000 lieues, & cela en même tems, & dans le même point de l'espace; aucune ne songe à aller plus loin; elles s'embrassent, s'accolent, & se mettent à tourner autour de la terre, ce qu'elles n'ont pas cessé de faire un moment, depuis à-peu-près 75,000 ans.... Vous allez croire que M^r. de Buffon a voulu badiner. Continuez de lire & détrompez-vous).

— *Je n'avance rien ici qui ne soit confirmé par le fait.* (Vous voyez que c'est un fait, or on ne nie point les faits; on en rit quelques fois si en effet ils sont divertissans; mais les nier, pour cela non). — *Je dis que ce sont les parties les moins denses qui ont été projetées.* (J'ai démontré que ce devoient être les plus denses). — *Car l'on fait que la densité de la lune est à celle de la terre comme 702 à 1000; & l'on fait aussi que la lune circule autour de la terre, & que sa distance moyenne est de 85,000 lieues.* (Je ne fais si cet argument est *a priori*, ou *ab actu*, ou *a posteriori*. Mais il est charmant, & l'on ne peut se refuser à sa lumineuse impression. “ La lune a été pro-
 „ jetée hors de la terre. C'est un fait con-
 „ firmé; en voici les preuves & la pleine
 „ confirmation. La lune est moins dense que
 „ la terre, elle circule autour de la terre;
 „ sa distance est de 85,000 lieues. On fait
 „ tout cela. Par conséquent elle a été pro-
 „ jetée dans le tems de la liquéfaction „
 ... Il faudroit être bien lourd pour ne pas
 appercevoir l'évidence de cette conclusion).

Mais pourquoi quelques planètes ont-elles projeté des satellites, & d'autres point? Belle demande! Ne *fait-on pas* que les unes sont plus denses, les autres plus légères; que les unes tournent plus vite, les autres plus lentement; que les unes se sont refroidies plus tôt, les autres plus tard (p. 88, 89, 90, 91, 92.) (a)? Après cela on a bonne grâce de demander pourquoi elles n'ont pas toutes fait des satellites.

Cependant de tant de choses qu'on *fait* je dois avertir qu'il y en a une qu'on ne *fait pas*, & cette chose c'est la densité des planètes,

(a) Bien entendu que toutes ces différences sont calculées selon le besoin & l'exigence du cas, suivant l'effet qu'on s'en promet & la conséquence qu'on se propose d'en tirer. Par ex. on ne fait pas le tems de la révolution de Saturne, ni même s'il fait réellement une révolution sur son axe. Cependant Mr. de Buffon nous apprend que *probablement il tourne sur lui-même encore plus vite que Jupiter*. P. 89. Et la preuve de cette assertion? C'est qu'il a jeté 5 satellites, au lieu que Jupiter n'est père que de 4. . . . Mais d'où vient qu'il en a produit un de plus? C'est que *probablement il tourne plus vite*. Voilà comme on s'instruit de la bonne façon de faire des satellites. . . . Cependant si Saturne tourne *probablement plus vite*, il est certainement plus petit; il a certainement moins de force centrifuge, puisqu'il est moins dense*; il s'est certainement refroidi le premier. Comment donc a-t-il une si nombreuse famille? Cinq satellites. . . & encore un gros anneau, *plus grand que les 5 satellites ensemble!* Oh! c'est trop de bonheur. Tout lui annonçoit une stérilité complète, & jamais il n'y eut, au moins parmi des planètes, de fécondité plus extraordinaire.

* ci dessus
p. 139.

xètes, dont on ne *fait* rien du tout. N'est déplaîse à M^r. de Buffon, qui lui-même va nous prouver qu'on n'en *fait* rien. Il est vrai que sur cette densité il a bâti des hypothèses sans nombre. Depuis la page 86 jusqu'à la page 93 le célèbre naturaliste nous occupe des merveilles de la densité. On y voit des calculs de tous les genres, admirables par leur précision, intéressans par l'utilité évidente qui en résulte, & sur-tout bien sûrs par les suppositions qui les étaient, comme nous allons voir.

La nature propre des corps planétaires étant tout-à-fait hors de la portée de nos sens, nous ne pouvons avoir à ce sujet que des connoissances conjecturales, fondées sur des raisonnemens plus ou moins vraisemblables. Newton qui n'a pas songé à tirer les planètes du soleil, ni à leur faire projeter des satellites, a établi simplement que les planètes les plus voisines du soleil devoient être les plus denses; parce qu'ayant à supporter une chaleur plus grande, il étoit à croire que le Créateur (car Newton en reconnoissoit un, qui n'étoit pas précisément *non opposant*) leur avoit donné une densité proportionnelle à leur distance du soleil. C'est-là sur quoi est fondé cet *on fait*. Mais dans le moment on ne *saura* plus; car M^r. de Buffon rejette la raison de Newton, & prétend que la densité des planètes *a plus de rapport avec leur vitesse qu'avec le degré de chaleur qu'elles ont à supporter. La proportion, établie par Newton,*

ton, entre la densité & la chaleur des planètes, ne peut pas subsister (a)

Voilà donc que le *on fait* de Newton est détruit par le nouveau *on fait* de M^r. de Buffon ; & pour qu'il n'en reste rien du tout, après avoir anéanti le fondement des calculs de Newton, il en attaque les calculs mêmes ; & la terre dont la densité est 400, selon Newton, doit l'être selon M^r. de Buffon, 440 $\frac{7}{8}$. Mais M^r. de Buffon lui-même a établi une autre mesure de la densité planétaire, très-différente de celle de leur *vérité*. Mesure bien plus intelligible & plus assortie à la chose ; si elle n'étoit (comme je l'ai démontré) contraire à-toutes les règles du mouvement. Dans le choc de la fameuse comète les parties du soleil les plus légères sont allées plus loin. Voilà la bonne règle à

(a) Dans le fond je ne crois pas la raison de Newton plus solide que celle de Mr. de Buffon. Ce n'est point le degré de densité qui rend les corps plus ou moins propres à supporter la chaleur. Les matières calcaires les plus légères, résistent mieux au feu que les vitrifiables les plus denses. Mais quoiqu'il en soit des conjectures de Newton sur la densité des planètes, je suis bien sûr que s'il les avoit fait jaillir hors du soleil, il auroit fait aller les plus denses plus loin que les autres, sauf de s'arranger ensuite avec la chaleur comme il auroit pu. — Tycho croyoit toutes les planètes infiniment moins denses que la terre, parce que celle-ci, selon lui, étoit en repos, & les autres en mouvement. On voit que l'accord des astronomes est ici parfait comme par-tout ailleurs.

laquelle il falloit se tenir, elle nait de la nature même de la chose. Il n'y avoit qu'à calculer les distances, & la densité étoit déterminée. Et, niant un moien si sûr & si court, on va s'en prendre à la vitesse. Cela n'est point d'une bonne politique. — J'oubliois d'observer que le même M^r. de Buffon, après avoir choisi la vitesse pour mesurer la densité, & n'y ayant pas trouvé son compte, s'en prend dans la page suivante à la chaleur que les planètes reçoivent du soleil. . . . Quoique le soleil ne pénétre pas 150 pieds en terre, ses rayons ont porté la densité de la terre de 206 $\frac{7}{8}$ à 440 $\frac{7}{8}$. Que de belles choses n'apprend-on pas en étudiant la densité des planètes! (a).

Hist. nat.
p. 1. p. 146.

Au reste il faut rendre justice à la modestie de M^r. de Buffon. Il convient que M^r. Bailly, le pere des Tschuden (a), lui a communiqué

(a) Du tems de Sénèque un genre d'étude tout aussi solide & aussi utile, occupoit les sçavans & provoquoit l'admiration de la multitude. Ce philosophe gémissoit de la perte du tems & des talens. Que n'eut-il pas dit s'il avoit vu des Newton & des Buffon pâler sur les calculs d'une densité, dont la connoissance n'est fondée sur aucun principe avoué? *O pueriles ineptias! in hoc supercilia subduximus, in hoc barbam dimissimus, hoc & senes docemus & pallidi.* Epist. 49.

(a) Peuple créé par Mr. Bailly; inconnu à toute l'antiquité, dont l'existence suivant la chronologie sacrée est une chimere pure; mais le

1. Février 1780.

205

muniqué de grandes lumieres sur l'état des planètes , sur-tout sur Jupiter , dont ce *savant physicien - astronome de l'académie des sciences* a observé le bouillonnement , conformément au système de l'incandescence générale & du refroidissement des planètes ; & sans doute que les mémoires scientifiques, trouvés dans les archives de Selinginskoi en Sibérie , & du Spitzberg-atlantique , auront jeté un nouveau jour sur la densité des planètes & le vrai moien de la déterminer.



J'ALLOIS finir cette premiere *Epoque*, lorsque je me suis vu arrêté par un scrupule qui prend tout-à-coup à M^r. de Buffon, sur la grande antiquité de son monde. J'avoue que je ne songeois pas à lui en parler ; mais puisqu'il entame lui-même cette matiere , le respect qui lui est dû , exige qu'on y fasse quelque attention. *Pourquoi nous jeter , m'a-t-on dit , dans un espace de 168 mille ans ? Je n'ai d'autre réponse que l'exposition des monumens & la considération des ouvrages de la nature.* Après cette réponse générale , M^r. de Buffon choisit un de ces monumens .

le plus sage , le plus savant peuple de la terre. C'est de lui que nous viennent toutes les connoissances astronomiques, excepté peut-être celle du bouillonnement de Jupiter, qui étoit réservé à ce *savant physicien-astronome de l'académie des sciences.*

L. Part.

P

numens, un de ces ouvrages de la nature. C'est une colline d'argile. Quoiqu'elle n'appartienne pas à cette époque, je suivrai le savant naturaliste dans l'explication qu'il en donne.

Pour rendre cet aperçu plus sensible, donnons un exemple. (On voit que c'est ici une preuve choisie, un fait sensible; il servira donc de tout droit à prononcer sur les autres). — Cherchons combien il a fallu de tems pour la construction d'une colline d'argile de mille toises de hauteur. (Ciel. Quelle colline! Une colline de mille toises! Le mont Pilate, la plus haute montagne de la Suisse, peut-être du monde entier (a), n'en a que 978 (b). On voit que M^r. de Buffon nous fait grace, en demandant que nous supposions seulement une colline 22 toises plus haute que le mont Pilate; bien entendu que cette colline sera tout simplement composée d'argile, & d'argile en ardoises; sans aucun genre de matieres différentes; point de calcaires

(a) A la mesurer par sa base & dans sa masse propre. Les montagnes groupées sont sans doute plus hautes; mais elles ne forment pas une seule colline. Le Pilate est une masse isolée, sans montagnes subalternes & subordonnées, qui n'a d'autre base ni d'autre appui qu'elle-même.

(b) Le général Pfiffer, qui a passé un grand nombre d'années dans l'examen des montagnes de la Suisse, qu'il a figurées en cire dans leur exacte proportion (ouvrage admirable dont je parlerai ailleurs), m'a assuré que 978 toises étoient la vraie élévation du Pilate, en le prenant de la superficie du lac de Lucerne.

aires sur-tout, point de métaux, de sel, de roc vif; cela va sans dire). — Les feuillets des ardoises sont si minces qu'on peut en compter une douzaine dans une ligne d'épaisseur. (On ne voit pas encore où cela va ; mais voici le secret de l'aperçu sensible, qui va se manifester). — Supposons que chaque marée dépose un sédiment d'un douzième de lignes d'épaisseur, le dépôt augmentera d'une ligne en six jours ; par conséquent d'environ cinq pouces par an, ce qui donne plus de 14 mille ans pour la composition d'une colline de mille toises de hauteur. (Nous voilà au fait de la chose. Les feuillets des ardoises sont l'effet des marées, chaque marée fait un feuillet, il n'y a maintenant qu'à compter les marées qu'il y a eu dans l'espace de 14 mille ans, & les comparer aux feuillets des ardoises de la petite colline de mille toises, & le compte se trouvera d'une justesse étonnante... Mais les feuillets des ardoises sont-ils effectivement l'effet des marées? Oh ! qui en doute? Comment une chose pourroit-elle être feuilletée sans être l'effet des marées? Doute plaisant que celui-là... Mais les schistes qui ne sont pas en forme d'ardoises, sont également feuilletés, & cela d'une manière si irrégulière & si bizarre, que jamais marée n'a pu faire d'ouvrage semblable (a); mais la roche de cornes,

(a) La simple inspection de ces schistes exclut absolument l'idée des marées. Souvent la même feuille est très-grosse & très mince dans l'espace

- pierre primitive & produite du feu, suivant
 M^r. de Valmont, est aussi feuilletée; mais
 les matieres végétales, dit M^r. de Buffon, les
 gros arbres, qui ne font pas l'effet des ma-
 rées, tendent à faire des feuilletés; mais M^r.
 de Morveau a fait du charbon feuilleté avec
 une concrétion blanche, &c. &c. On ne fini-
 roit pas s'il falloit faire l'énumération de tou-
 tés les matieres feuilletées qui n'ont jamais
 approché de la mer, ni des marées. Com-
 ment donc peut-on décider que les ardoises
 font l'effet des marées, par-là qu'elles sont
 feuilletées? (a). ... Voilà bien des objections;
 mais que peuvent-elles contre le témoignage
 de ce qui se passe sous nos yeux? Ecoutons

l'espace de deux ou trois pouces; rarement elles
 gardent le niveau sur l'étendue d'un demi-
 pied. J'en ai vu une piece d'une sinuosité singuliere
 dans le cabinet de Mr. le B. de Cler à Liege, ses
 bossés rentrantes & saillantes disposées dans une
 symmétrie parfaite, s'enchassent dans les feuilles
 inférieures, comme des pieces de rapport.
 Il y a aussi des ardoises composées alternati-
 vement d'une couche dure & d'une molle. Le moyen
 de comprendre une telle bizarrerie dans des
 marées si uniformes durant 14 mille ans? V. l'O-
 ryctograph. helv. de Scheuchzer, p. 110.

(a) Je n'entreprendrai pas d'expliquer la ma-
 niere dont se forment ces matieres feuilletées.
 Sans un grand effort de modestie, je crois que
 je ne réussirai pas mieux à faire des collines
 d'ardoises par les moyens que j'imaginerois, que
 par la succession des marées. L'occasion se pré-
 sentera de faire quelques reflexions, tant sur les
 effets les plus singuliers du déluge, que sur le
 secret des opérations de l'agissante nature dans
 le sein de la terre.

M^r. de Buffon) : — *La mer dépose des limons sur les côtes de Normandie, le dépôt augmente insensiblement & de beaucoup moins de cinq pouces par an.* (Si les marées ne forment pas des dépôts de cinq pouces par an, & que ce soit-là le compte des feuilletts d'ardoises, ne doit-on pas conclure que les ardoises ne font pas l'effet des marées; & que l'exemple des marées de Normandie, qui en général font de même nature que les autres, prouve précisément le contraire de ce que M^r. de Buffon prétend en inférer? Mais il y a tant de merveilles à considérer ici, qu'on auroit tort de s'arrêter à des bagatelles de cette nature. Une mer, qui durant 14000 ans n'amène que des argiles, & cela toujours sur la même colline, tandis qu'à droite & à gauche elle voiture des craies, des marnes & cent autres substances qui n'ont rien de commun avec les ardoises, ... une mer qui fait toujours des feuilletts de la même délicatesse, douze sur une ligne d'épaisseur; qu'elle soit trouble & épaissie par la vase, ou claire comme le crystal, les feuilletts sont toujours d'une tenuité égale. Quelle constance, surtout dans un élément aussi fougueux, aussi variable! ... durant 14000 ans! ... une mer, qui veille tellement à la pureté de la matière ardoisique, qu'au-lieu de mille coquillages qu'elle dépose à chaque marée sur les rivages qui sont sous nos yeux, elle n'en met pas cent, & quelquefois pas une dans toute une ardoisière. ... une mer, qui durant 14000 ans trouve toujours sa colline favorite dans un

- niveau parfait; tandis qu'il n'y a peut-être pas aujourd'hui une ardoisière dans le monde, parfaitement & généralement de niveau avec la mer. Je comprends que les volcans, l'enfoncement des cavernes ont tout gâté. Mais encore, durant 14000 ans pas le moindre accident, pas un petit volcan dans le tems où il y en avoit cent fois plus qu'aujourd'hui, pas un tremblement de terre, pas une voute de caverne tant soit peu ébranlée! O heureuse tranquillité du globe durant 14000 ans! Les choses, hélas! ont bien changé depuis. Tant de prodiges rassemblés ne peuvent manquer d'illustrer singulièrement cet *aperçu sensible*, qu'il est impossible de méconnoître *sans contredire évidemment les faits consignés dans les archives de la nature.*
- P. 102.
- P. 100.

Ad casus conscientiae, de mandato E. & R. D. Prosperi Lambertini, olim S. R. E. cardinalis, deinde Sanctissimi D. N. Papæ Benedicti XIV, Appendix sexta, continens casus resolutos ab anno 1774. — Accedit Cardinalis Danhofii Episcopi Cæsenaensis instructio pastoralis de Sacramento Pœnitentiæ. Augustæ-Vindelicorum, typis Rieger 1779. 1 vol. in-8°. de 180 pages. Se trouve chez l'imprimeur du Journal.

LE Pape Benoît XIV avoit ordonné que les théologiens du séminaire épiscopal de Boulogne s'appliquassent particulièrement à la

1. Février 1786.

217

décision des cas de conscience les plus propres à diriger les fideles dans des circonstances où il n'est pas aisé d'appliquer les principes de la vraie morale. C'est ici le sixieme supplément, qu'on donne à la collection de ces cas ; il contient les décisions données depuis 1774. L'éditeur se plaint de ce que celles des années suivantes ne lui ont pas été envoyées. On lui a dit que dans la suite ces sortes de jugemens théologiques ne s'imprimeroient plus à Boulogne, & cela pour une raison qu'il n'ose pas désapprouver. *Facile eruditorum quivis perspiciet, in tam multis tamque variis casuum conscientia resolutionibus omnem propemodum theologiae moralis praxim abundè contineri.* Effectivement, dans la morale comme dans les autres sciences, nous ne manquons pas d'excellens ouvrages. C'est une vraie superfluité de reproduire sous d'autres titres & sous d'autres formes, ce que nous avons déjà, & ce qui a été écrit dans un tems où l'on écrivoit mieux parce qu'on écrivoit moins, & où l'on écrivoit moins, parce qu'on pensoit davantage & qu'on s'instruisoit mieux.

L'instruction pastorale qui vient à la suite de ces décisions, ne peut que diriger utilement les pasteurs & les prêtres dans l'important ministère du Sacrement de Pénitence.



L. *Esprit des apologistes de la religion chrétienne* &c, ce livre annoncé dans le Journ. du 15 Août 1778, p. 588, se trouve actuellement à Liege, chez Lemarié, libraire, sur le marché; ainsi que le *Dictionnaire de médecine* dont il est parlé dans le Journal du 15. Décembre 1779. Le même libraire distribue *Les chef-d'œuvres de Pope*, traduits de l'anglois par Mrs. du Resnel, Marmontel, & Mad, du Bocage. 1 vol. in-12. 1780.

L'imprimeur de ce Journal vient de recevoir les *Leçons physico-géographiques*, par Mr. l'abbé Billy; l'*Histoire véritable des tems fabuleux*, par Mr. Guerin du Rocher; les *Mémoires philosophiques du Baron ***, par l'abbé Crillon.



La *Critique* est le mot de la dernière Enigme.

Sans être prélat, j'ai la crosse,
 Et sans être berger, un chien;
 J'ai baguette, & cependant ne suis magicien;
 Dieu vous garde de ma fureur atroce.



NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 10 Décembre.) Les dépêches que M^r. de Stachieff, ministre de Russie, avoit reçues, il y a environ un mois, de la part du résident de sa cour près le Kan des Tartares de Crimée, sembloient d'abord donner matière à de nouvelles contestations entre la Porte & la Russie; mais on voit actuellement des lettres ultérieures de Crimée, lesquelles annoncent que les différens qui y étoient survenus, avoient été heureusement terminés à l'amiable. — Le Capitan-Bacha après avoir terminé avec grand succès son expédition en Morée, est arrivé la semaine dernière avec sa flotte dans ce port, amenant avec lui cinq prises parmi lesquelles se trouve un chebec maltois, qui ne s'est rendu qu'après un combat dans lequel il a tué plus de cent Turcs. Cet amiral a été reçu avec beaucoup de distinction par la Porte.

RUSSIE.

PÉTERSBOURG (le 20 Décembre.) L'on remarque généralement ici, que depuis le retour de l'écuier que le ministre de Sa Maj. Britannique avoit expédié comme courier à

la cour, ce ministre se donne beaucoup de mouvemens, & a de fréquentes conférences avec les ministres de notre cour; mais on en ignore le sujet, quoique le bruit se répande qu'il s'agit d'une alliance, dont on fera bientôt informé.

E S P A G N E.

MADRID (le 25 Décemb.) Le Roi aiant égard aux services signalés de Dom Pedro de Cevallos, capitaine-général de ses armées & vice-roi de la province de la Plata, vient d'accorder à sa sœur Dona Antonia de Cevallos, un titre de Castille pour elle, ses fils & descendans, sous le nom de la Colonia. — S. M. voulant donner des marques de sa satisfaction aux habitans de l'île de Majorque qui ont armé en course plusieurs navires, vient de leur accorder pendant un an l'exemption de tous droits pour les denrées & marchandises qu'ils ameneront dans les ports d'Espagne. — Le Roi a pris ces dernières semaines le divertissement de la chasse à Aranjuez, accompagné du prince des Asturies, des deux infans, du comte de Florida-Blanca, & de plusieurs personnes de distinction. — Le dernier bulletin du camp de St. Roch, en date du 13 Décembre, contient le peu de particularités suivantes.

Il n'est arrivé rien de nouveau dans ce camp durant la semaine dernière : la place ennemie a continué tous les jours son feu,

mais avec moins de vivacité & sans nous causer aucun dommage : l'on y exerce souvent les troupes ; & l'on y a déjà achevé les épauemens dans les coudées du chemin , qui conduit de la ville au magasin à poudre , ainsi que sur celui de la batterie de la Reine-Anne. De notre part l'on continue les travaux réguliers : & l'on avance , autant que possible , la construction des baraques.

On a appris par un courrier extraordinaire dépêché du Ferrol , que le 21. de ce mois , la frégate couriere de sa Majesté , nommée le Cortès , y est arrivée de la Havane , d'où elle est partie le 15 de Novembre avec les paquets pour le service du Roi & la correspondance du public. A bord de cette frégate est venu D. Joseph Valliere , officier réformé des troupes de sa Majesté très-chrétienne , qui a apporté de la Nouvelle-Orléans plusieurs drapeaux pris aux Anglois , dans une expédition que le brigadier D. Bernard de Galvez , gouverneur de la Louisiane , a heureusement conçue & exécutée contre les établissemens & forts que les Anglois possédoient sur les bords du fleuve Mississipi , & dans laquelle il s'est rendu maître de trois forts , d'où il les a délogés entièrement , en leur faisant un grand nombre de prisonniers. Le Roi a reçu , concernant cet événement , les détails aussi importans que satisfaisans , dont voici la substance.

Le gouverneur de la Louisiane ne fut pas plutôt informé de la rupture entre l'Angleterre & l'Espagne , qu'il conçut l'idée de

former quelque entreprise contre les établissemens de cette puissance ennemie dans son voisinage. Avec ce dessein, il se rendit le 7 Août dans les districts de son gouvernement, occupés par les Allemands & Acadiens, sur les bords de ce fleuve, afin de lever autant de milices & de volontaires qu'il lui seroit possible, & il laissa à la Nouvelle-Orléans les ordres nécessaires, pour que les troupes & les habitans qu'il avoit rassemblés, se missent en marche dans le même soir pour le suivre. Toutes ces troupes se montoient à 967 hommes; savoir, 500 de vieux corps, & dans ce nombre 300 recrues, 20 carabiniers, 60 miliciens, 80 mulâtres & nègres libres, & 7 américains-volontaires. Ce nombre s'accrut dans la marche de 600 hommes de toutes castes & couleurs, & de 160 indiens volontaires; de sorte qu'il put compter sous ses ordres un corps de 1427 combattans. Mais les fatigues d'une marche pressée, & les maladies qui survinrent, avoient réduit ce corps de plus d'un tiers lorsqu'il arriva à Manchack, poste anglois éloigné de 35 lieues de la capitale. Outre cet obstacle, lorsque le commandant espagnol étoit dans le moment le plus actif de ses dispositions offensives, il s'étoit élevé un terrible ouragan qui avoit renversé une grande partie des maisons de la Nouvelle-Orléans, & ruiné quantité d'habitations, en occasionnant la perte des récoltes, la mort de beaucoup de bestiaux, & la consternation générale de tous les habitans de cette

1. Février 1780.

217

province. Malgré un si fâcheux événement, qui auroit été capable de déconcerter, ou au moins de retarder les mesures prises par le gouverneur, il ne cessa point de les poursuivre avec la plus grande ardeur ; & loin de se laisser décourager par ces contrariétés, sachant combien la célérité dans les opérations importoit au succès de son entreprise, il les commença sans attendre un renfort qui lui avoit été promis de la Havane.

Il continua donc sa marche, & le 7 Septembre au matin, il surprit & emporta d'assaut, sans perdre un seul homme, le fort de Manchack, où il fit prisonniers 1 capitaine, 1 lieutenant & 18 soldats. Un autre officier subalterne, & 5 hommes qui avoient pris la fuite avant le jour, évitèrent par ce moïen d'avoir le même sort. Ces derniers faisoient partie du peu de forces que les Anglois avoient laissées en cet endroit, deux jours avant lorsqu'ils s'étoient retirés au fort du Bâton-rouge, emmenant avec eux le reste de leurs troupes avec l'artillerie, les munitions & les vivres.

Le 8, D. Bernardo de Galvez fit faire les inventaires du fort dont il s'étoit emparé, & après avoir donné à ses troupes six jours de repos, sans avoir la satisfaction de voir diminuer les maladies, il partit pour Bâton-rouge, & fit 5 prisonniers sur la route. Après avoir reconnu ce poste passablement fortifié, aïant un fossé de 18 pieds de large, sur 9 de profondeur, avec une palissade, 14 canons montés, 400 hommes

de troupes réglées & 100 habitans armés, il jugea qu'il seroit impossible de le prendre d'assaut, & en conséquence il se résolut à le battre. Pour cet effet il prépara une fausse attaque, dissimulant par ce moïen le lieu où il comptoit faire la vraie, dont l'ennemi n'eut connoissance que dans la dernière nuit, lorsque les nôtres acheverent de construire la tranchée & la batterie. Ce fut le 21 Septembre qu'elle commença à jouer avec tant de succès, que sur les trois heures & demie le fort étoit si offensé, que les Anglois battirent la chamade, & que leur commandant envoïa deux officiers à notre camp, pour demander à capituler, & faire ses propositions. D. Bernardo de Galvez ne voulut y consentir que sur la condition que la garnison seroit prisonniere de guerre, & qu'en même tems on rendroit le fort appellé Panmure, dans le païs des Natchez, avec sa garnison, composée de 80 grenadiers. Les Anglois s'y étant soumis, la garnison sortit du fort de Bâton-rouge, avec les honneurs de la guerre, & à la distance de 500 pas elle mit bas les armes & remit ses drapeaux à un corps de 375 hommes de nos troupes réglées, qui s'étoient formés à cet effet; les Anglois restant ainsi prisonniers de guerre, ce devoit être aussi le sort de 500 autres hommes qui composoient le corps des habitans, & leurs négres trouvés les armes à la main, à Manchack, à Bâton-rouge & en d'autres lieux: mais le gouverneur de la Louisiane leur accorda leur liberté, à

cause de l'embarras où il auroit été pour les garder.

Comme il n'y avoit plus de postes ou établissemens anglois à soumettre dans tout le Mississipi, D. Bernardo de Galvez termina son expédition avec autant de bonheur que de gloire pour les armes de sa Majesté, aiant réduit sous son obéissance un país de 430 lieues, le plus fertile de ceux qu'arrose cette riviere, celui où se trouvent les meilleurs établissemens, & dont les natifs s'occupent du commerce des pelleteries. On ignore quelle est la perte que les Anglois ont pu faire, parce qu'ils mettent toute leur attention à la cacher : du côté des Espagnols il n'y a eu qu'un homme tué & deux blessés.

Enfin on a pris les trois forts de Manchack, de Bâton-rouge, de Painmoore, ou Pannure de Natchez, avec toute leur artillerie & munitions, de même que les vivres & autres effets appartenans à sa Majesté Britannique; le premier d'assaut, le second par capitulation, & le troisieme par évacuation. On a fait prisonniers environ 550 hommes de troupes réglées, y compris 28 officiers & personnes de l'état-major, savoir, 1 lieutenant-colonel, 5 capitaines, 10 lieutenans, 5 sous-lieutenans, 1 quartier-maître, 2 commissaires, 1 garde-magasin, & 3 chirurgiens-majors; 8 bateaux chargés de provisions, & plusieurs barques avec plus de 50 mari-niers.

Les grandes preuves de valeur & de confiance que nos troupes ont données en cette

occasion, doivent, d'après les témoignages de leur commandant, leur mériter les plus grands éloges. Il se loue de même de l'affection, du zèle & de la bonne volonté avec lesquels les habitans de la Louisiane se sont empressés de contribuer au succès de cette entreprise.

On jugera encore mieux combien elle étoit nécessaire & avec quel bonheur on en a saisi le moment, par le contenu de deux lettres interceptées depuis aux Anglois par D. Bernardo de Galvez. Comme elles sont très-longues & qu'elles roulent sur divers autres objets étrangers à celui dont il s'agit ici, on se contentera d'en rapporter la substance. Une de ces lettres a été écrite le 9 Septembre, par l'ordre du major-général Campbell, & l'autre le 1er. Octobre, par le brigadier Stuart : elles sont adressées toutes deux au capitaine Forstel, commandant du fort de Panmure & du district de Natchez : il lui est ordonné de se tenir prêt, avec sa compagnie & les habitans des environs, pour aller joindre à Manchack le lieutenant-colonel Dickson, commandant du fort de Bâton-rouge, afin d'agir de concert, contre les perfides & implacables ennemis (les Espagnols), & on l'informe des préparatifs de ces deux chefs de sa nation, pour surprendre, par des hostilités, les mêmes Espagnols, avant que la déclaration de guerre puisse être venue à leur connoissance : dans cette vue ils masquoient leurs préparatifs de divers prétextes, prétendant qu'ils ne regardoient unique-
ment

ment que les Illinois. Il y est question particulièrement de leurs manœuvres & de leurs suggestions auprès de la nation des Chatcas & autres Indiens sauvages, pour les attirer dans le parti anglois, & les engager à frapper sur les Espagnols, en leur promettant pour unique récompense, tout le butin qu'ils pourroient faire.

Le Roi n'a pas été plutôt informé de ces détails, que sa Majesté a manifesté une extrême satisfaction de la conduite de D. Bernardo de Galvez; & pour marquer le cas qu'elle fait d'un si important service, sa Majesté l'a élevé au grade de marechal-de-camp de ses armées.

CADIX (le 15 Décembre.) La frégate de guerre espagnole, la Sainte-Gertrude, de 26 canons; arriva le 19 du mois dernier en cette baie, venant de Brest, d'où elle partit le 9 avec l'escadre de Don Louis de Cordova, composée de seize vaisseaux de ligne; savoir, la Sainte-Trinité de 114, le St. Nicolas de 80, le Monarque, le St. Raphaël, le St. François d'Assise, le St. Isidore, la Princesse, l'Orient, l'Atlas, le St. Eugene, la Ste. Isidore, le St. Pascal, le St. Paul, & la Galice de 70; le St. Jacques & le Rufé de 60 Canons; de la frégate, la Ste. Rufine de 30, du brulôt le Jupiter, & du cutter le Fox, prise angloise. Ce dernier entra dans notre baie le 21 Novembre. Quatre de ces vaisseaux, le St. Pascal, le St. Paul, la Galice, & le St. Jacques, se sont séparés des autres sur le cap Finisterre & sont allés à la Corogne: le reste de l'escadre

cadre a continué sa route pour cette rade, où on ne l'attend néanmoins que du 8 au 10 du mois prochain : elle s'est arrêtée sur le cap St. Vincent, où le commandant se proposoit de croiser jusqu'à cette époque : c'est-là que la Sainte-Gertrude s'en eût séparée le 17 pour se rendre ici, où elle a apporté des paquets pour la cour de Madrid : le 22 elle est allée rejoindre son escadre. — Les différentes divisions de vaisseaux de guerre espagnols, qui croisent dans ces mers, ont arrêté à diverses époques comme suspects 42 bâtimens neutres de diverses nations, presque tous chargés de blé & de comestibles : ils les ont envoyés ici, où le tribunal de marine, auquel la compétence de ces objets est attribuée, doit décider de leur sort, après avoir examiné juridiquement leurs papiers de mer, d'après lesquels on ne leur rendra la liberté qu'autant qu'ils seront trouvés en bonne règle. — Avant-hier, les vaisseaux le Sagittaire & l'Expériment, & la frégate l'Amazone, de la flotte du comte d'Estaing, mouillèrent dans notre baie. Le vicomte de Noailles est descendu à terre; & la nation françoise lui donne aujourd'hui une fête, où tout ce qu'il y a de plus distingué dans la ville est invité. Mr. de Noailles retournera à Paris par terre : il passera par Madrid, après s'être arrêté quelques jours au camp de St. Roch. Les deux vaisseaux ont amené avec eux le Tigre, corsaire de Bristol, de 22 canons, qu'ils avoient rencontré sur le cap St. Vincent. Un bâtiment chargé de morue, dont ils se sont emparés de même, a été envoyé à Vigo.

1. Février 1780.

223

On a reçu la nouvelle suivante, qui mérite de trouver place ici à cause de sa singularité.

De CORDOVA dans le Tucuman, le 1 Juin. Dans le bourg d'Altagracia à 7 lieues d'ici, il y a une femme négresse qui suivant les informations & les témoignages pris juridiquement, doit être âgée d'environ 175 ans. Si on la regarde à dix ou douze pas, elle paroît avoir environ 80 ans, mais vue de près, on est assuré que son âge doit être beaucoup plus avancé par la multiplicité de ses rides & son extrême maigreur qui ne laisse entrevoir que la peau & les os, qui paroissent tout dilloqués. Elle distingue encore à 10 ou 12 pas; elle a même les cheveux crépus comme les autres nègres; il ne lui manque que quatre dents machelières & une incisive, mais les autres sont si usées qu'à peine elles sortent des gencives. Elle ne peut plus se tenir debout, mais elle file & fait d'autres ouvrages, & ce qu'il y a de plus singulier, quoique courbée & assise, elle fait encore l'accoucheuse avec assez de force. Elle a été mariée avec un nommé Michel, nègre, dont elle a eu cinq enfans, dont deux ont été mariés. Elle croit avoir des petits fils de ses petits fils. Elle a eu quelques maladies violentes & dans sa jeunesse on la saignoit tous les ans régulièrement. Plusieurs Nègres, dont quelques-uns passent cent ans, la reconnoissent pour très-agée, & une Négresse, nommée Manuella, âgée de 120 ans, & qui conserve encore sa mémoire, dépose que la vieille Louise étoit déjà femme lorsqu'elle commença à faire usage de sa raison; & la vieille, en parlant de celle-ci, dit que c'est un enfant élevé dans ses bras. Cette relation étonnante est appuyée de tous les témoignages authentiques pris dans un pays où les centenaires ne paroissent pas fort rares.

PORTUGAL.

LISBONNE (le 20 Décembre.) Il y a ici des avis, qu'à l'arrivée des Espagnols à l'île de Fernando - Pao, cédée par le Portugal

tugal à l'Espagne, les habitans s'étoient retirés dans l'intérieur de l'isle; ce qui faisoit craindre que les Espagnols n'aient quelques difficultés à surmonter de leur part, avant d'être paisibles possesseurs de cette isle. Quant aux habitans de l'isle d'Annabon, cédée aussi par S. M. Très-Fidèle au Roi Catholique, on apprend qu'ils ont déclaré hautement aux Espagnols qui y étoient arrivés pour en prendre possession, que leurs ancêtres n'ayant point connu d'autres nations que la portugaise, ils vouloient suivre leur exemple, & rester sous la domination de L. M. Très-Fidéles. D'après cette déclaration, les Espagnols ont cru ne devoir point employer les voies de force contre ces insulaires, avant de savoir les intentions de leur cour à cet égard, & pour cet effet ils ont expédié une frégate pour l'Espagne, d'où ils attendent des ordres ultérieurs.

Les deux frégates du Roi la Notre-Dame de Grace & le St. Jean-Baptiste, dont la première étoit partie au mois de Février 1778, & la deuxième au mois d'Avril dernier, sont rentrées dans le Tage, venant de l'isle de San-Thomé, après avoir laissé à l'isle St. Ferdinand un bâtiment espagnol, destiné à mettre sa nation en possession de cette isle, conformément au dernier traité, conclu entre les deux cours. — Notre cour est vivement pressée de prendre le parti de la France & de l'Espagne, mais elle paroît vouloir persévérer dans le système de la plus exacte neutralité.

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 30 Décembre.) L'Impératrice-Reine vient de nommer conseiller public Mr. de Sonnenfels à qui S. M. a fait en outre un présent de 2 mille florins pour le récompenser des services qu'il a rendus à toute l'Autriche par les sages réglemens introduits dans la police. — Par un nouvel arrangement digne de ce regne, les domestiques de l'un & l'autre sexe ont occasion d'apprendre à lire & à écrire *gratis*, depuis 6 jusqu'à 7 heures du matin, & depuis 7 jusqu'à 8 heures du soir.

Le comte de Buchoff, envoyé-extraordinaire du Roi de Dannemark, a remis une note au chancelier d'état, dans laquelle il proteste contre la prise de possession par la Maison d'Autriche de l'isle de Nicobar, où la *possessio vacua* n'avoit jamais existé, cet établissement aiant toujours été sous la dépendance de celui de Tranquebar. — Le cardinal Herzan est nommé pour se rendre à Rome en qualité d'ambassadeur de cette cour & de protecteur de la nation allemande, cette dernière place se trouvant vacante par la mort du cardinal Albani.

Le bruit est général qu'il y aura un changement considérable dans le gouvernement militaire, & que les XIII gouvernemens de la monarchie autrichienne, savoir l'Autriche, la Bohême, la Hongrie, la Transilvanie, la Basse-Autriche qui comprend la Styrie, la

Carinthie, la Carniole & les comtés de Grætz & Gradisca, la Haute-Autriche, la Moravie, la Silésie, la Lombardie, les Pais-Bas, l'Ilirie, la Gallicie & la Lodomerie, seront réduits à trois; savoir la Hongrie, la Bohême & le gouvernement militaire de l'Autriche, dont dépendront les autres provinces. — L'air est si doux depuis quelques jours, que non seulement on peut se passer de feu, mais qu'il fait dans les rues une chaleur semblable à celle des belles soirées de l'été. Le vent chaud a fondu les neiges dans les montagnes; ce qui a occasionné un débordement des eaux du Danube & menacé les fauxbourgs qui en sont les plus voisins; les eaux ont pourtant baissé, & le dommage n'est pas aussi considérable qu'on le craignoit.

Des lettres de la Basse-Esclavonie mandent que dans la seigneurie de Dicko-Var (a), qui appartient à l'évêque de Bosnie, & qui est située dans le comté de Posséga, il est arrivé 300 Turcs qui sont sortis de leur pays. Elevés tous dans la religion catholique, ils sont édi-
fiés

(a) Suivant les notions de l'Esclavonie que je trouve dans mon itinéraire, ce doit être *Deakoyar*, résidence ordinaire de l'évêque de Bosnie, qui passe néanmoins une partie de l'année à la terre de Tyrnaw, où je le visitai en 1768. La Maison d'Autriche a perdu la partie de la Bosnie qu'elle possédoit depuis la paix de Passarowitz par la malheureuse guerre finie en 1739. Cet évêque réfugié, est le seul évêque d'Esclavonie. Il est à croire que ces 300 Turcs sont des descendans des anciens sujets autrichiens.

fiés de la décence avec laquelle on y célèbre le culte divin. Ils sont frappés de la manière dont on y touche l'orgue qui est un instrument tout extraordinaire pour eux. Ces mêmes lettres ajoutent que neuf autres peuplades sont déterminées à les suivre, d'autant que les habitans de leur canton, depuis la guerre avec les Russes, ne peuvent paier le ducat de capitation que la Porte exige d'eux par an.

BERLIN (le 4 Janvier.) S. M. jouit actuellement d'une parfaite fanté; elle est entièrement délivrée de la goutte qui la tourmentoit. Le jour de l'an, elle a prononcé la sentence définitive contre les sept conseillers de justice détenus relativement à l'affaire du meunier Arnold. Un de ces juges a été remercié, mais les six autres sont cassés & condamnés à un an de prison dans la forteresse de Spandau.

La nomination de Mr. de Carmer à la dignité de grand-chancelier a été annoncée dans la gazette d'aujourd'hui de la manière suivante.

Le Roi a daigné nommer son grand-chancelier & chef de la justice dans tous ses états, Mr. Jean-Henri de Carmer, jusqu'à présent son ministre d'état & de justice-privé, afin de reconnoître les services fideles & importants, rendus par Son Exc. à S. M. ainsi qu'à toute la Maison roïale, dans la réforme de tout ce qui concerne la justice, de même que son zele, ses soins infatigables, sa sagacité, & son amour pour l'équité, dont Sa Majesté est parfaitement convaincue,

I T A L I E.

R O M E (le 30 Décembre.) S. S. a disposé des places vacantes par la mort du cardinal Alexandre Albani ; de la maniere suivante : la charge de bibliothécaire de la Ste. Eglise a été donnée à Son Emin. le cardinal Zelada ; la préfecture des eaux , des marais pontins & de chianines , à Son Emin. le cardinal Pallotta , pro-trésorier ; la protectorerie de l'ordre des Clercs-mineurs , à Son Emin. le cardinal Borghese ; celle de l'ordre des Maronites , à Son Emin. le cardinal Ghilini ; & celle des religieux du Mont-Liban , à Son Emin. le cardinal Antonelli ; enfin la préfecture des musiciens de la chapelle pontificale a été réunie à la place de majordome du sacré palais.

Le 16, Son Emin. le cardinal Borromeo arriva dans cette capitale , & prit son logement chez le cardinal Archinto. S.S. a donné à cette Eminence une place dans la congrégation du St. office. — Mr. Pierre Campagna a eu l'honneur d'être présenté au Pape & de lui offrir un petit animal nommé Ghiro , de pierre dure , de sculpture antique. S.S. l'a accepté avec plaisir & l'a fait placer dans le Muséum du Vatican parmi les animaux de cette nature. (Le Ghiro est une espece de rat des Alpes).

Il étoit survenu depuis quelque tems un différent entre les religieux Augustins d'une part & les Dominicains de l'autre au sujet d'une lettre circulaire que le R. P. François-Xavier

Xavier Vasqués, prieur-général des premiers, avoit adressé à ceux de son Ordre, & dans laquelle, pour éloigner les disputes qui pouvoient naître dans les écoles, il avoit ordonné que dans les theses qui se soutiendroient en public, on ne citât plus l'autorité de l'ange de l'école St. Thomas; mais le dit général plein de zele & d'amour pour la paix, n'ayant eu alors en vue que l'avantage de ses religieux & l'avancement des études pour les membres de son Ordre, a jugé qu'il seroit bon d'éloigner tout ce qui pourroit être la source de quelques déplaisirs entre ces deux Ordres bien méritans. En conséquence il vient de faire publier une autre lettre-circulaire, en date du 23 du présent mois, pour assurer, qu'il n'a eu d'autre dessein dans ce qu'il a fait que de prévenir les disputes dans les exercices publics, & dans laquelle après avoir professé en son nom, ainsi qu'en celui de son Ordre, le respect & la vénération la plus profonde pour le Saint-Docteur & sa doctrine, il révoque avec une religieuse modération sa premiere lettre circulaire, & laisse tous les individus de son Ordre dans la pleine liberté de faire usage dans l'occasion de l'autorité du Saint-Docteur. Ces jours-ci, le souverain Pontife a fait présent d'un gros esturgeon au général des Augustins.

FLORENCE (le 30 Décembre.) Le Grand-Duc, par une dépêche du 4 de ce mois, a ordonné que dorénavant & à commencer au carnaval prochain, les troupes de comédiens étrangers, forains, jongleurs, bouffons & bâ-

R teleurs,

teleurs , à la seule exception des comédiens françois & des maîtres étrangers de chant & de danse , soient pour toujours éloignés du Grand-Duché , & pour mettre sans doute quelque barrière à l'excès du mauvais goût & à l'oubli de toutes bienséances que répandent partout ces vils forains , ainsi que pour empêcher (à ce qu'il paroît) que la partie indigente du peuple ne puisse aisément se livrer à ces amusemens , dont le moindre danger est de les entretenir dans l'oïveté , Son Altesse Royale veut qu'il ne puisse y avoir à Florence aucun théâtre ouvert au-dessous du prix de deux paoles par personne. Les villes de Sienne , de Pise & de Livourne devront se conformer à ce réglemeut , & les autres villes , bourgs , &c. du Grand-Duché , ne pourront avoir qu'un seul théâtre.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 12 Janvier.) Le 5 de ce mois , le Roi dans son conseil , a rendu une ordonnance qui porte que sa Majesté aiant été informée que les Puissances en guerre contre elle , se procurent dans ses états même des fournissimens d'armes , de munitions , de provisions navales & des vivres pour leurs flottes & armées , par des menées furtives & sur de fausses déclarations , que ces fournitures sont destinées d'un port à un autre de ses états , elle promet une récompense de 300 livres sterl. à quiconque dénoncera celui qui sera coupable d'un délit si criant , &

1. Février 1780.

221

enjoint aux officiers à qui il appartient d'user de toute l'activité possible pour prévenir dorénavant de telles menées illicites & traîtreuses, &c.

Le courrier qui fut expédié à Dublin pour y remettre l'acte du parlement britannique qui donne plus d'étendue au commence d'Irlande, en revint ici le 5, chargé de dépêches du vice-roi d'Irlande. Le 24 Décembre, S. Exc. s'étoit rendue à la chambre haute, & en présence des communes, y donna le consentement royal à cinq actes pour accorder un subside au Roi, & établir divers droits & impôts destinés à lever ce subside & à suppléer aux non-valeurs & arrérages des subsides antérieurs; alors le parlement s'ajourna jusqu'après les fêtes de Noël, & ces actes sont apportés à la cour pour être ratifiés. Il y a eu à Dublin des illuminations & plusieurs autres démonstrations de joie au sujet de la conduite du ministère & du parlement britannique envers l'Irlande; cet acte dressé à cet effet aiant été envoyé dans les provinces, on ne doutoit point qu'il n'y produisît la même joie.

Le 3, le commodore Fielding est arrivé à Ste. Hélène avec son escadre. Aiant rencontré devant Portland, le vendredi auparavant, la flotte hollandoise, sous convoi de trois vaisseaux de guerre, il envoya sa chaloupe à bord d'un chef d'escadre hollandois pour l'informer, qu'il avoit reçu des ordres positifs de visiter les bâtimens sous son convoi. Sur quoi, le chef d'escadre hollan-

R. 2. dois

dois aiant répondu *qu'il ne le souffriroit pas*, & que si le commodore Fielding persistoit dans sa demande, il feroit feu sur ses bateaux; ce dernier leur ordonna de s'approcher pour examiner les bâtimens hollandois: alors les vaisseaux de guerre qui servoient d'escorte à ceux-ci, aiant tiré sur les bateaux anglois, le vaisseau le Namur tira de son côté deux coups sur le navire du chef d'escadre hollandois; & quelques autres coups de canon furent aussi ensuite lâchés tant de part que d'autre, sans néanmoins se faire beaucoup de mal. Après quoi, les Hollandois aiant baissé pavillon, 7 bâtimens marchands furent pris & emmenés à Spithead; & une frégate est allé chercher les autres qui tous sont, dit-on, chargés de chanvre, fer, cables, goudron &c. Le 5, Mr. de Welden, envoyé extraordinaire des Etats-généraux, eut une conférence avec les ministres du Roi, sur l'objet de la saisie & détention de ces navires. On prétend que son Excellence en a demandé la restitution immédiate, alléguant les loix des nations, le droit des gens, & une entière liberté de commerce pour la Hollande, en qualité de Puissance souveraine & indépendante. Nos ministres fondent leur procédé sur la nécessité des circonstances, & la teneur des traités, avec assurance que les bâtimens, étant examinés, seront rendus, & que si leurs cargaisons ne consistent point en provisions navales, elles seront restituées & les propriétaires dédommagés de leur détention; mais que la conjoncture exige que l'Angleterre

empêche que ses ennemis ne reçoivent ces articles pour leur marine, &c. — On dit que les vaisseaux du Roi ont aussi amené aux Dunes plusieurs navires suédois, chargés de provisions navales destinées pour les ports de France, & que le baron de Nolcken, ministre de Suede, en ayant demandé la restitution, on lui a allégué les mêmes raisons de leur saisie. On prétend savoir que les principaux navires hollandois chargés de provisions navales, ont échappé & sont arrivés en France, & que plusieurs autres bâtimens de la même nation, chargés d'armes, de munitions & de provisions de guerre, destinées pour les mêmes ports, arriveront incessamment dans la Manche, & que la cour a aussi donné ordre de les visiter.

Une escadre a fait voile le 27 du mois dernier de Ste. Hélène : elle est composée des vaisseaux suivans : Le Sandwich de 90 canons, amiral Sir George Bridges Rodney; le Prince-George de 98, contre-amiral Digby; le Roial-George de 100, contre-amiral Ross; l'Alcide, l'Ajax, le Bedford, le Culloden, le Cumberland, l'Edgar, le Montague, le Shrewsbury, le Terrible de 74, l'Amérique de 64, le Phœnix de 44, la Perle & la Convertie de 32, l'Andromède, le Lévrier, le Triton & le Pégase de 28, le Porc-Epic & la Hyène de 24, la Fortune de 16 canons. Ces vaisseaux ont été joints par les suivans, partis de Plymouth : la Résolution, l'Hector, l'Invincible, le Dublin, & le Marlborough de 74; le Bienfaissant & la Défense de 64 canons, avec deux frégates. Cet-

te flotte doit jeter, dit-on, des vivres & une partie des troupes, qu'elle escorte, dans Gibraltar, & attaquer, si elle peut, l'escadre espagnole qui bloque le détroit.

La gazette de la cour a publié une relation du général Prevost, qui, pour le fond des choses, s'accorde parfaitement avec celle qui est inférée dans le dernier Journal. Nous y ajouterons la correspondance de ce général avec le comte d'Estaing.

Le comte d'Estaing somme Son Excellence le général Prevost à se rendre aux armes du Roi de France. Il lui apprend qu'il sera personnellement responsable de tous les événemens & de tous les malheurs, qui pourront résulter d'une défense, rendue manifestement vaine & inutile par la supériorité des forces qui l'attaquent, tant par mer que par terre. Il lui donne en même tems avis, que toute résolution, qu'il pourroit se hasarder à prendre, soit avant l'attaque, pendant sa durée, qu'au moment de l'assaut, de mettre le feu aux navires & petits bâtimens appartenans à l'armée ou aux marchands dans la rivière de Savannah, ainsi qu'à aucun des magasins dans la ville, sera imputée à lui seul.

La situation du Morne-l'Hôpital dans l'île de Grenade, la force de trois retranchemens & des redoutes de pierre qui le défendoient, & la disposition comparative des troupes devant la ville de Savannah avec le simple détachement, qui enleva la Grenade par assaut, sont propres à servir de leçon pour l'avenir. L'humanité oblige le comte d'Estaing à rappeler cet événement à la mémoire du général Prevost. Après l'avoir fait, il n'a plus rien à se reprocher. Le lord Macartney a eu le bonheur d'échapper au premier transport des troupes, qui entrèrent dans la ville l'épée à la main : mais, quoique les effets les plus précieux fussent déposés dans un endroit, que tous les officiers & ingénieurs jugeoient imprenable, le comte d'Estaing ne fut pas si heureux que de

I. Février 1780.

235

peuvent empêcher leur pillage. Au camp devant Savannah le 16 Sept. 1779. (Signé) ESTAINO.

Réponse du général-major Prevost au comte d'Estaing, datée au camp de Savannah le 16 Septembre 1779.

Monsieur, Je viens d'être honoré de la lettre de Votre Excellence en date d'aujourd'hui, contenant une sommation pour rendre cette ville aux armes de S. M. le Roi de France : je n'ai différé d'y répondre que jusqu'à ce que je l'eusse montrée au gouverneur-civil du Roi. J'espère, que V. Exc. aura de moi & des troupes britanniques meilleure idée que de penser, que moi ou elles nous soyons capables de nous rendre sur une sommation générale, sans aucunes conditions spécifiques. Si vous avez, Monsieur, quelque chose à proposer, que je puisse accepter avec honneur, vous pouvez le faire, tant pour ce qui concerne le civil que le militaire ; & j'y ferai alors réponse. En attendant je veux bien vous promettre sur mon honneur, que rien ne sera détruit, dans la ville ou sur la rivière, de ma connaissance ou avec mon aveu. J'ai l'honneur d'être &c.

(Signé) A. PREVOST.

Seconde lettre de M^r. d'Estaing, au camp devant Savannah le 16 Septembre 1779.

Je viens de recevoir, Monsieur, la réponse de Votre Excellence à la lettre, que j'ai eu l'honneur de lui écrire ce matin. Vous concevez, que c'est aux assiégés à proposer telles conditions qu'ils désirent ; & vous ne pouvez douter de la satisfaction, que j'aurai à consentir à celles, que je puis accepter sans blesser mon devoir. Je suis informé, que vous continuez à vous retrancher. C'est une affaire pour moi de très-peu de conséquence. Cependant, ne fût-ce que pour la forme, je dois vous prier, que vous cessiez ces travaux, pendant que nous conférons ensemble. Les différentes colonnes, auxquelles j'avois donné ordre de s'arrêter, continueront leur marche, mais sans s'approcher de vos postes ni reconnoître

tre votre situation. J'ai l'honneur d'être avec respect &c. (Signé) ESTAING.

P. S. J'apprens à Votre Excellence, que je n'ai pu refuser à l'armée des Etats-Unis de se joindre à celle du Roi. Cette jonction s'effectuera probablement aujourd'hui. Si je n'ai donc point immédiatement réponse, vous devrez conférer désormais avec le général Lincoln & moi.

Seconde réponse du général-major Prevost au comte d'Estaing, le 16 Septembre 1779.

Monsieur, Je me trouve honoré de la lettre de Votre Excellence en réplique à la mienne de ce jour. L'affaire, que nous avons entre les mains, étant d'importance, & y ayant différens intérêts à discuter, nous avons absolument besoin d'un tems suffisant pour nous déterminer. Je dois donc vous proposer; qu'il y ait une suspension d'hostilités pour 24 heures à compter de la présente date, & prier en même tems V. Exc. d'ordonner à ses colonnes de se retirer à une plus grande distance & hors la vue de nos ouvrages, ou je me croirai dans la nécessité d'ordonner, qu'on fasse feu sur elles. Si elles ne sont pas venues pour reconnoître cet après-midi, elles se trouvoient du moins certainement en deça de la distance. Je suis &c. (Signé) A. PREVOST.

Troisième lettre du comte d'Estaing au général Prevost, datée au camp devant Savannah le 16 Septembre 1779.

Je consens, Monsieur, à la trêve que vous demandez : elle durera jusqu'au signal de retraite demain 17 au soir, lequel servira en même tems pour annoncer la reprise des hostilités. Il n'est pas nécessaire, que je fasse observer à Votre Excellence, que cette suspension d'armes est absolument en votre faveur, puisque je ne saurois être certain, que vous ne l'employerez point à vous fortifier, en même tems que les propositions, que vous ferez, seroient inadmissibles. Je dois aussi vous faire remarquer combien il est

1. Février 1780. 237

important que vous songiez mûrement à votre propre situation, ainsi qu'à celle des troupes sous vos ordres. Soyez assuré que j'en suis pleinement instruit. La connoissance que vous avez de l'art de la guerre, ne vous laissera pas ignorer qu'un examen convenable de cette circonstance précède toujours la marche des colonnes ; & que ce préliminaire ne s'exécute point par une vaine parade de troupes. Je leur ai donné ordre de se retirer avant la nuit tombante, pour prévenir tout motif de plainte de votre part. Je m'aperçois que ma civilité à cet égard a été la cause que le chevalier de Cambis, lieutenant de marine, a été fait prisonnier de guerre. Je me propose de détacher demain matin quelques postes avancés : ils se placeront de façon à avoir en vue les quatre entrées dans le bois, afin de prévenir une pareille erreur à l'avenir. J'ignore si les 2 colonnes, commandées par le vicomte de Noailles & le comte de Dillon ont montré trop d'ardeur, ou si vos canonniers n'ont pas eu les égards convenables pour la trêve, qui subsistait entre nous : mais ce que je fais, c'est que ce qui est arrivé cette nuit est une nouvelle preuve que les choses en viendront bientôt à une décision de façon ou d'autre. J'ai l'honneur d'être avec respect &c. (*Signe*) ESTAING.

Troisième réponse du général-major Prevost au comte d'Estaing, datée de Savannah, le 17 Septembre 1779.

Monseigneur, en réponse à la lettre de Votre Excellence, que j'eus l'honneur de recevoir hier peu avant minuit, je dois vous informer, qu'ayant mis toute notre correspondance sous les yeux du gouverneur-civil du Roi & des officiers militaires de rang, la résolution unanime a été, " que, quoique nous ne puissions pas regarder notre poste comme absolument imprenable, il est néanmoins de nature à pouvoir & à devoir être défendu, .. Par conséquent le coup de retraite, qui se tirera ce soir une heure avant le coucher du soleil, sera le signal pour reprendre les hostilités conformément à la proposition

position de Votre Exc. J'ai l'honneur &c. (signé)
A. Prevost.

Lettre du général-major Prevost au comte d'Estaing, datée au camp de Savannah le 6 Octobre 1779.

Monfieur, je fuis perfuadé, que V. Exc. me fera la justice, qu'en défendant cette place ainfi que l'armée, qui m'a été confiée, je remplis ce que je dois à mon honneur & à ma fidélité envers mon Prince. Des fentimens d'une efpece différente me font prendre aujourd'hui la liberté de m'adresser à Votre Excellence : Ce font ceux de l'humanité. Les maifons de Savannah ne font occupées que par des femmes & des enfans. Plusieurs d'entre eux ont fait des inflances près de moi, pour que je vous demandaffe la faveur de leur permettre de s'embarquer à bord d'un ou de plusieurs bâtimens & de descendre la riviere sous la protection de vos vaisseaux, jusqu'à ce que l'affaire foit terminée. Si vous avez la bonté d'accorder cette priere, ma femme & mes enfans avec un petit nombre de domestiques feront les premiers à profiter de cette indulgence. J'ai l'honneur d'être &c. (Signé) A. Prevost.

Réponse du comte d'Estaing & du général Lincoln au général-major Prevost, datée du camp devant Savannah le 6 Octobre 1779.

Nous sommes persuadés, Monsieur, que Votre Excellence connoit tout ce que son devoir lui prescrit.... Peut être votre zèle a-t il déjà prévalu sur votre jugement. Le comte d'Estaing vous a notifié, en son propre nom, que vous seriez personnellement & seul responsable des suites de votre opiniâtreté. Le délai, que vous l'informâtes, au commencement du siège, vous être nécessaire pour l'arrangement d'articles, qui comprendroient les différens Ordres de gens de votre ville, n'a eu d'autre but que de recevoir du secours. Une pareille conduite, Monsieur, fuffit

pour défendre toute communication entre nous, qui-pourroit causer la moindre perte de tems. D'ailleurs la présente demande pourroit encore avoir quelques raisons cachées. Il en est d'autres relatives à la guerre, qui ont empêché, en bien des cas, qu'on n'accordât l'indulgence que vous demandez. C'est avec regret que nous cédon's à l'austerité de nos fonctions; & nous déplorons le sort des personnes qui seront les victimes de votre conduite & de l'aveuglement qui semble s'être emparé de votre esprit. Nous sommes avec respect, &c.

(Signé) B. Lincoln. Estaing.

Fin de l'extrait de la lettre du capitaine Dalrymple au lord Germaine.

Nous avons pris deux corps de garde avancés, dont quelques soldats s'échappèrent & apportèrent à leurs gens l'avis de l'approche d'un ennemi; &, comme ils avoient vu notre escadre le soir précédent ainsi que les bateaux de Mosquito, ils s'imaginèrent que les Indiens seuls en avoient débarqué & étoient les ennemis, qui avoient fait une descente sur la côte, ne pensant point que des Européens entreprissent une marche pareille. Pour les entretenir dans cette erreur, l'on fit avancer les Indiens sur le front & déloger par eux les partis détachés; ce qui les empêcha d'occuper les défilés & les passages, jusqu'à ce que nous fumes arrivés près de la ville, où ils avoient placé une embuscade. Les Indiens, qui sont extrêmement clairvoyans à la découverte, les aperçurent & représentèrent, que les Espagnols étoient en grand nombre rangés sous les armes: l'on forma immédiatement une disposition pour l'attaque, de façon que les Loyaux-Irlandois & les marines devoient forcer en colonne le passage sur le front, & s'avancer rapidement par la marche des grenadiers, soutenus par la seconde ligne rangée en bataille; & les fusiliers de la Pomene furent détachés de la première ligne pour gagner une hauteur sur la gauche couverte par un bois, qui commandoit

le passage. Ces ordres s'étant exécutés dans l'instant, le défilé fut forcé. Nous esluaymes un feu éparpillé & mal dirigé de 50 à 60 Espagnols, qui ne tua qu'un seul soldat des Loyaux Irlandois & blessa un soldat de marine. La terreur panique des Espagnols fut si grande, qu'ils s'enfuirent de tout côté vers le fort, les bois & la ville, abandonnant la maison du gouverneur construite en créneaux avec une terrasse sur le faite; poste qui, défendu par 20 hommes de troupes réglées britanniques, eût arrêté court toute notre force. Cette hauteur occupée & celle que les fusiliers de la Pomone avoient gagnée, nous procurerent à plein la vue du fort, qu'elles commandent ainsi que la ville qui se trouve au pied, le fort étant éloigné de ces hauteurs à la distance d'un demi-mille & la ville se trouvant justement à leur pied. L'on continua à s'escarmoucher de la ville avec nous; & l'on nous causa quelque perte. Répugnant à y mettre le feu, je différâi cette résolution plus d'une heure; mais, trouvant que je ne pouvois permettre à un ennemi de rester sur mon flanc, la ville formant un croissant sous la hauteur, je donnai enfin l'ordre pour la réduire en cendres. Au moment qu'on l'exécuta, les habitans prirent la fuite vers le fort & les bois. L'on évalua à 100 mille piastras les effets consumés dans la ville. L'escadre entra dans la baie, pendant que la ville étoit en flammes; &, supposant que c'étoit le moment de canonner le fort, elle se mit en travers pour cet effet. Pour favoriser ce dessein, les forces de terre postées sur la hauteur firent une diversion. Les échelles d'assaut furent portées par les fusiliers de Honduras, mais leur ardeur pour entrer en escarmouche leur fit jeter ces échelles, en se hâtant de parvenir à la tête de la colonne; ce qui empêcha les troupes de terre de co-opérer ce jour-là avec l'escadre, au moyen d'une escalade, aussi vigoureusement qu'on auroit pu le souhaiter. Le Lowestoffe ayant touché, & les autres vaisseaux ayant remarqué, à ce que je pensai, le signal déployé pour leur faire connoître, que les forces de terre ne pouvoient

voient concourir avec eux, cessèrent leur feu : le Lowestoffe fut fort endommagé ; mais on réussit à remettre cette frégate à flot.

Le jour suivant se passa à escarmoucher, à nous assurer des chemins autour du fort, & à emmener du bétail pour les troupes de terre. Le 18 l'escadre débarqua quelques canons à l'ouest : l'on monta cette nuit deux canons de 4 livres ; & l'on ouvrit sur le champ une batterie contre les ennemis. Cette batterie les incommoda beaucoup ; mais elle n'auroit jamais pu faire quelque impression contre la maçonnerie du parapet, puisqu'elle étoit de 18 pieds d'épaisseur. Les Espagnols pointerent ce soir-là encore trois canons du côté de terre ; & le matin ils en démontèrent un des nôtres. Comme l'on remarqua, qu'il y avoit quelques maisons proche du fort, que les Espagnols avoient négligé de brûler, des partis de marines, d'habitans de la baie & d'Indiens, les occuperent & firent un feu si continuel contre les embrasures du fort, que le feu de l'artillerie espagnole fut souvent réduit au silence pendant des heures entières ; & que nous vîmes les ennemis jeter leurs morts hors du fort. Ce jour-là les matelots & les habitans de la baie monterent encore 6 canons, dont l'un avoit été envoyé par le général Dalling pour ces derniers, trois autres ayant été malheureusement embourbés dans les marais, lorsqu'on les débarqua à terre. Le capitaine Cardan ouvrit une batterie de 4 canons de 6 livres sur la hauteur, que les gens de la Pomone avoient gagnée dans la première escarmouche au défilé, & laquelle commande également le fort.

Prévoyant que pour un siège de cette nature, avant qu'on eût pu faire des approches régulières & pratiquer une brèche, l'on auroit besoin d'un vaste train d'artillerie & de beaucoup de tems, après quoi nous serions obligés de donner l'assaut ; environnés d'ailleurs par l'ennemi de toute part sur nos arrières, l'on considéra mûrement toutes ces circonstances ainsi que les désavantages qui accompagnent inévitablement un siège ; & il fut décidé en conséquence d'escalader

calader le fort, d'autant plus qu'on trouva le fossé à sec. Après nous être concertés avec le commodore sur la manière de l'attaque, il fut résolu de faire touer la Pomone jusques fort près, tandis que les vaisseaux plus considérables coopéneroient avec elle. L'attaque ayant été ainsi décidée, les Européens furent formés en ligne sur quatre colonnes : quatre hommes s'avançoient avec des guides à la tête de chaque colonne, suivis par huit hommes portant les échelles, & ceux-ci par quelques autres munis de grenades. Deux de ces colonnes étoient composées de matelots ; & les deux autres de soldats de marine avec quelques peu de Loyaux-Irlandois. Cette disposition faite & nos forces consistant en 150 hommes, nous descendimes la hauteur à 3 heures du matin ; & là nous attendimes le signal du Charon, qui nous avertiroit, que ce vaisseau s'approchoit & attaqueroit dans 20 minutes. Ce signal ayant été fait le 20 peu après 4 heures du matin, nous nous avançames sous le feu de nos propres batteries ; & nous fumes encouragés dans notre entreprise, en observant que les Espagnols ne s'appercevoient pas de notre marche, puisqu'ils dirigeoient leurs décharges par-dessus nos têtes, en les pointant contre nos batteries sur les hauteurs. La Pomone & les autres vaisseaux de l'escadre attiroient également leur attention par le feu qu'ils faisoient du côté de la mer. Pour encourager les troupes, le mot fut changé en celui de *bayonette*, & le contre-mot en *Britons strike Home* (commencement d'une chanson martiale, fameuse chez les Anglois) : & par une co-opération aussi heureuse, nous avançames en profond silence, les armes trainantes, sans être découverts par les sentinelles espagnoles, qui se crioient chaque deux ou trois minutes : *Alerto*.

Il y avoit à l'entrée du fossé deux canons pointés du flanc du bastion pour le nettoyer. Nous fumes apperçus par leurs sentinelles & leur tambour appella aux postes d'alarme. Nos colonnes furent ébranlées & reculerent ; mais, se reprenant sur le champ, elles s'avancèrent vers

la muraille haute de 28 pieds, sur laquelle il y avoit une batterie de 5 canons : elles appliquèrent une échelle, puis une seconde & une troisième : la première fut brisée par les canons du flanc d'un autre bastion, qui tuèrent un cadet de marine & blessèrent dangereusement 5 hommes : les autres échelles furent aussi endommagées mais non pas rompues : deux matelots eurent monté les premiers une d'elles ; &, observant l'ordre qu'ils avoient de ne point tirer, ils se présentèrent à 60 Espagnols rangés sous les armes ; mais ils retinrent leur feu jusqu'à ce que d'autres fussent également montés. Telle fut en ce moment la consternation des ennemis, qu'ils paroissent avoir perdu la faculté de faire usage de leurs armes, quoique les officiers à leur tête ne cessassent de les encourager. Les matelots, après avoir grimpé les échelles, descendirent les parapets, & ayant été renforcés par les marines & par d'autres matelots, les Espagnols s'enfuirent dans les casernes ; mais ils ne purent revenir de leur terreur panique, nonobstant tous les efforts de leurs officiers. Environ cent Espagnols s'échappèrent par dessus la muraille du côté opposé & par une saillie. Le gouverneur & les principaux officiers vinrent alors me remettre leurs épées, la garnison & les vaisseaux de régiment, avec les clés du fort, demandant la vie. Ci-incluse vous trouverez une liste des officiers espagnols & des troupes de la garnison, ainsi qu'une liste de nos tués & blessés, dont le nombre est très-peu considérable. Nous trouvâmes 11 Espagnols blessés, dont quelques-uns sont morts depuis : ils ne veulent pas avouer le nombre qu'ils ont perdu ; mais l'on suppose, qu'il passe les 30 hommes.

Quant à la conduite des officiers & soldats sous mes ordres, les troupes britanniques ont déployé cette valeur, qu'on fait les caractériser. Les habitans de la baie & les Indiens ont aussi rendu le plus grand service dans tous les travaux de fatigue, en escarmouchant & trainant le canot. Vous me pardonnerez, Mylord, que

je fasse ici mention d'un trait d'ame élevée de la part d'un matelot britannique, qui étonna les Espagnols & leur donna une très-haute idée de la valeur britannique. Non content d'un coute-las, il avoit grimpé le mur, en ayant deux dans les mains; & rencontrant un officier espagnol sans armes, qui avoit été réveillé de son sommeil, il eut la générosité de n'en prendre aucun avantage; mais, lui présentant un de ses coute-las : *A présent*, lui dit il, *vous vous trouvez de pair avec moi*. Les ordres étoient de ne pas épargner les Espagnols aussi long tems qu'ils feroient de la résistance, mais de donner quartier à tous ceux qui le demanderoient. Deux Espagnols seulement furent blessés de coups de Bayonette, en faisant de la résistance; mais personne ne fut pillé ni dépouillé.

J'ai le plaisir de vous informer, que la plus grande harmonie a subsisté entre les officiers de terre & de mer pendant toute la durée de cette expédition; que le commodore Luttrell & les capitaines de la marine ont, dans toutes les occasions, fait les plus grands efforts pour le bien du service à terre; & que tout le monde s'est soumis à la fatigue la plus rude dans ce climat brûlant avec une bonne volonté peu ordinaire. Vous jugerez de l'importance des fortifications de la place par la dépense incroyable, que la couronne d'Espagne a faite pour les construire, puisque la pierre, dont elles sont bâties, se tire de la mer & s'apporte de 20 lieues de distance. Les ouvrages extérieurs ne sont pas encore finis, quoique les Espagnols y aient eu constamment mille hommes à l'ouvrage depuis 20 ans. C'est la clef de la baie de Honduras & l'endroit, où les vaisseaux de régistre & les trésors sont envoyés de Guatimala en tems de guerre. Le trésor, qui y étoit actuellement déposé, avoit été envoyé dans le pays le matin de notre arrivée; de sorte que ce que nous avons trouvé dans la caisse militaire & ce qui appartenoit au public ne passe pas les 8 mille piastres; mais les vaisseaux de régistre doivent faire des prises très- riches, s'ils arrivent à bon port en Angleterre.

J'envoie

J'envoie ces dépêches avec le pavillon d'Omoa & le plan des fortifications par le lieutenant Cardan, du 60e. régiment, que j'avois nommé pour agir comme capitaine d'artillerie & ingénieur en cette expédition; & je prie humblement, qu'il lui soit permis de les mettre aux pieds de Sa Majesté. Son mérite & son activité à avancer les ouvrages ont beaucoup contribué à la réduction de cette importante forteresse; & je vous sollicite, Mylord, de le recommander à la protection de Sa Majesté. Vous le trouverez intelligent dans ce qui concerne la côte de Mosquito & l'état de ce pays. Je prends aussi la liberté de mentionner le lieutenant Wightman, des marines, qui a fait les fonctions de mon aide-de-camp, afin que vous le recommandiez à mylord Sandwich. Cet officier a été blessé en reconnoissant le fossé, le soir qui précéda l'affaut. Les prisonniers, que nous avons faits, montent en tout à 365 hommes, outre les officiers, ainsi qu'il paroît par la liste ci-incluse. Vous observerez, Mylord, qu'il a été convenu de les échanger contre des colons de la baie, qui avoient été inhumainement emmenés avec leurs familles à Merida; & nous avons conduit avec nous deux prêtres & le lieutenant-gouverneur pour l'accomplissement de cette convention. Je les ai aussi obligés à échanger deux Indiens de Mosquito, dont l'un avoit été forcé à servir nombre d'années comme plongeur à Cartagene, chargé de fers & renfermé tous les soirs dans un donjon: nous avons aussi procuré la liberté à quelques Anglois, qui y étoient détenus, & qu'on faisoit travailler comme esclaves.

Il faut que je vous informe, Mylord, que le sieur Concannen, jeune cadet de marine, fut le troisième qui monta l'échelle; & que le lieutenant Dundas, qui fut le quatrième, forma d'après mes ordres quelques hommes avant d'avancer sur les Espagnols. Je dois aussi ajouter, que les lieutenans Walker & Dundas, qui commandoient les marines, observerent cette discipline & cette promptitude à remplir les ordres, qui auroient fait honneur à des vétérans; & je dois

vous prier de faire connoître leurs services à mylord Sandwich, afin que Sa Maj. sache quels officiers se sont distingués par leur bravoure.

P A Y S - B A S

LA HAYE (*le 15 Janvier.*) On a vu dans le public des copies de deux mémoires ; que le vicomte de la Herreria, envoyé de S. M. Catholique près des Etats - Généraux , leur a présentés les 6 & 8 du mois dernier , pour se plaindre de la navigation illicite des vaisseaux & bâtimens hollandois vers la baie de Gibraltar. Leurs Hautes-Puissances , ne désirant rien davantage que d'observer la neutralité la plus scrupuleuse entre les Puissances belligérantes , en ont donné à S. M. Catholique une preuve convaincante par leur résolution du 31 Décembre dernier, dont voici la traduction.

Délibéré par résolution sur deux mémoires , présentés les 6 & 8 de ce mois à L. H. P. par Mr. le vicomte de la Herreria , envoyé - extraordinaire de S. M. le Roi d'Espagne ; par le premier desquels il se plaint du commerce frauduleux des négocians hollandois , malgré la dénonciation du blocus de Gibraltar ; & par le second desquels il a remis quelques documens concernant le même sujet ; ainsi que sur une lettre de Mr. le comte de Rechteren , envoyé-extraordinaire & plénipotentiaire à la cour d'Espagne , en date du 22 du mois dernier , reçue à cette assemblée le 13 du courant , & contenant un rapport détaillé de ses démarches à l'égard des navires hollandois saisis par des vaisseaux de guerre & des corsaires espagnols : Considéré de plus , qu'il est notoire & universellement connu , que la ville de Gibraltar est non - seulement bloquée du côté de la mer par la flotte espagnole , mais

aussi investie & actuellement assiégée du côté de
 terre par l'armée espagnole; & qu'il a été requis
 de la part de Sa Maj. le Roi d'Espagne, qu'on
 empêchât les citoyens de la république d'y por-
 ter des munitions ou des vivres: il a été trou-
 vé bon & résolu, " qu'il sera défendu par pla-
 ,, card de naviguer avec aucuns vaisseaux vers
 ,, la ville de Gibraltar pour donner aucun se-
 ,, cours aux assiégés, soit en munitions ou pro-
 ,, visions de bouche, à peine d'encourir l'indig-
 ,, nation de L. H. P. ainsi que d'une amende de
 ,, dix mille florins à payer par le maître de bâ-
 ,, timent, qu'on pourra convaincre d'y être en-
 ,, tré de propos délibéré durant le dit siège, après
 ,, qu'il a pu avoir connoissance de ce présent
 ,, placard, & d'y avoir porté aucunes munitions
 ,, ou provisions de bouche; de s'être rendu de
 ,, dessein prémédité, ou d'avoir fait prendre son
 ,, navire par des vaisseaux de guerre ou des ar-
 ,, mateurs, dans la vue d'y faire entrer sa car-
 ,, gaison sous l'apparence d'une prise saisie; en
 ,, déclarant de plus, que les vaisseaux seront af-
 ,, fectés aux voyes d'exécution pour le payement
 ,, de la dite amende, ..

Qu'en outre il sera donné pour réponse à Mr.
 le vicomte de la Herreria sur son dit mémoire,
 " que L. H. P. ont été informées dans le tems,
 par le comte de Rechteren, de la communica-
 tion, que lui avoit faite le ministère, de la ré-
 solution de S. M. le Roi d'Espagne de faire blo-
 quer & assiéger la ville de Gibraltar; que L. H.
 P. se sont assurées, que les ordres donnés par
 S. M. retiendront les marins de la république de
 tout dessein d'y diriger leur route; & qu'en
 tout cas les vaisseaux de guerre de Sa Majesté,
 qui forment le blocus par mer, seroient rétro-
 grader & tenir route vers quelque autre endroit
 ceux qui, soit par ignorance ou par quelque au-
 tre motif que ce pût être, tenteroient de s'y
 rendre, en leur fermant l'entrée: Qu'ainsi L.
 H. P. se sont reposées sur les ordres, donnés
 par S. A. le Prince d'Orange & de Nassau, en
 qualité d'amiral général des Pays-Bas unis, aux
 vaisseaux de la république, " non-seulement de ne

„ pas employer la force pour procurer l'entrée
 „ de Gibraltar aux vaisseaux marchands, mais
 „ aussi de manœuvrer de façon qu'il fût mani-
 „ feste, que telle n'étoit pas leur intention „ :
 Que cependant L. H. P. ont vu par les mémoi-
 res de Mr. le vicomte. & par les documens y
 joints, que S. M. croit avoir lieu de soupçonner,
 que quelques maîtres de bâtimens, appartenans
 à ce pays, s'enhardissent néanmoins à naviguer
 vers Gibraltar, ou à colluder avec les corsaires,
 & à se faire prendre dans cette vue avec leurs
 vaisseaux d'une manière simulée : Que ne vou-
 lant point, qu'il soit porté par leurs citoyens &
 sujets aucunes munitions de guerre ou de bou-
 che aux assiégés, elles n'ont pas hésité à défen-
 dre toutes ces pratiques, à peine d'encourir
 leur indignation ainsi que d'une amende de dix
 mille florins à payer par ceux qui contreviendront
 à leurs ordres, soit directement, soit sous pré-
 texte d'avoir été saisis par des vaisseaux envoyés de
 Gibraltar & d'y avoir été conduits comme prises,,

“ Que L. H. P. s'assurent que Sa Maj. le Roi
 d'Espagne considérera ces dispositions comme
 une preuve éclatante de la neutralité de L. H.
 P. ainsi que de leur zèle pour cultiver son ami-
 tié ; priant Mr. le ministre d'en donner connoi-
 sance à Sa Majesté & de les lui faire agréer :
 mais que L. H. P. ne peuvent manquer de re-
 quérir en même tems Mr. le ministre de vouloir
 employer ses bons offices près de Sa Majesté,
 afin qu'il lui plaise donner des ordres pour faire
 expédier promptement les procédures, entamées
 contre aucuns de leurs sujets en Espagne, &
 relâcher effectivement ceux qui pourroient être
 entrés ou conduits à Gibraltar par ignorance ou
 par une véritable surprise & par force, ou qui au-
 roient été saisis uniquement sur le soupçon,
 qu'ils dirigeoient leur course vers ce port, ou
 parce que leur cargaison ou partie d'icelle ap-
 partenoit aux ennemis de Sa Maj. ou étoit des-
 tinée pour leurs ports non bloqués ; comme aussi
 qu'il soit enjoint à l'avenir aux commandans de
 la flotte, des escadres & des vaisseaux de S. M.
 de ne plus saisir des navires, appartenans à des
 sujets de L. H. P. sur le simple soupçon, qu'ils

ont dessein de se rendre à Gibraltar; mais de se contenter de faire éloigner ceux qui s'approcheroient, à leur jugement, trop près de cette place, & de les faire mener jusques hors de la portée de la susdite ville & de la route qui y conduit; n'interrompant point la navigation ultérieure des sujets de la république par le détroit de Gibraltar, pour entrer dans la Méditerranée ou pour en sortir, & en les laissant jouir des droits expressément garantis & stipulés par le traité de marine, conclu à la Haye le 17 Décembre 1650, particulièrement par les articles I. II. VII. XI. & XIV du dit traité: „ Qu'extract de la présente résolution de L. H. P. sera remis à Mr. le vicomte de la Herreria par l'agent van der Burch de Spierinxhoek,„

“ Qu'au surplus, Mr. le comte de Rechteren ayant non-seulement rendu compte à L. H. P. par sa dépêche du 22 Novembre, de plusieurs vaisseaux de la république amenés dans les ports d'Espagne, mais ayant aussi rapporté, qu'il n'étoit pas à même de juger jusqu'où les accusations, formées à la charge des patrons de bâtimens hollandois, sont fondées, & qu'il croyoit vraisemblable, que plus d'un cas frauduleux auroit donné lieu à ces saisies, quoiqu'il ait fait écrire itérativement aux consuls de ne lui céler jamais dans leurs plaintes aucune fraude pratiquée ou projetée par les maîtres de bâtimens, sans qu'il ait jamais pu rien apprendre à ce sujet, L. H. P. ne sauroient juger autrement, sinon qu'il a suivi dans ses représentations les informations, qui lui avoient été fournies, & qu'il a tâché de se conduire avec circonspection: Enfin qu'il sera envoyé copie des mémoires de Mr. le vicomte de la Herreria & de la présente résolution de L. H. P. à Mr. le comte de Rechteren pour lui servir d'information, & à l'effet d'en faire tel usage qu'il trouvera convenable pour le bien de la république; en lui recommandant de continuer à veiller aux intérêts des citoyens de ce pays, & à faire avec décence les représentations nécessaires sur le tort, qu'ils pourroient essuyer „

Le placard, annoncé par cette résolution, est daté du même jour, 31 Décembre 1779; & vient d'être publié par-tout en cette république : il est conçu en ces termes.

Les Etats-Généraux des Pays-Bas-unis à tous ceux qui ces présentes verront ou entendront, Salut; savoir faisons : Comme S. M le Roi d'Espagne nous a expressément fait notifier son intention de faire bloquer & assiéger la ville de Gibraltar par mer & par terre; & comme il est connu, que la susdite ville est effectivement bloquée & assiégée par mer & par terre par les vaisseaux de guerre & les troupes de Sa Majesté; & vu que Sa dite Majesté nous a fait porter des plaintes, que les navires de ces Pays-Bas continueroient néanmoins de naviguer vers la baie de Gibraltar & d'y porter des munitions de bouche & autres secours, employant à cet effet des papiers doubles & autres mauvais prétextes, comme de faire prendre leurs vaisseaux par voye de collusion par des navires envoyés de Gibraltar; A ces causes, nous, voulant y pourvoir, afin qu'aucun des citoyens de ces pays ne s'enhardisse à porter à la susdite ville des secours de munitions de guerre ou de bouche, qui serviroient à empêcher ou à retarder l'effet des armes de Sa Maj. contre la dite ville, interdisons & défendons par les présentes à tous & chacun des citoyens de ces pays de naviguer ou de faire naviguer durant le susdit siège avec aucuns vaisseaux vers Gibraltar, d'y porter ou faire porter sous aucun prétexte quelconque des munitions de guerre ou de bouche, ou de co-opérer avec les assiégés pour que cela se fasse sous apparence & prétexte, que leurs vaisseaux ont été pris par les assiégés; le tout sous peine de notre indignation & d'une amende de dix mille florins, à payer par le maître du bâtiment, qu'on pourra convaincre d'être entré volontairement à Gibraltar durant le siège, après qu'il aura eu connoissance de notre présent placard, d'y avoir porté des munitions de guerre & de bouche, de s'être rendu de dessein prémédité, ou d'avoir fait prendre son navire par des vaisseaux de guerre ou

1. Février 1780.

251

des corsaires, dans la vue d'y faire entrer sa cargaison sous l'apparence d'une prise saisie ; pour laquelle amende les vaisseaux seront affectés & sujets à la voye d'exécution. Et, afin que personne n'en prétende cause d'ignorance, nous mandons & requérons Mrs. les Etats, le Statthouder-héréditaire, les conseillers-commis & les Etats-députés des provinces respectives, ainsi que tous autres justiciers & officiers des dits pays, qu'ils fassent incessamment notifier par-tout, proclamer, publier & afficher notre présent placard aux lieux où l'on a coutume de faire pareille publication & affiche : Enjoignons & ordonnons aux conseillers de l'amirauté, aux avocats-fiscaux, & à tous autres officiers, juges & justiciers de ces Pays-bas-unis, d'observer & faire observer notre placard & nos présens ordres, en procédant & faisant procéder envers les contraven-teurs d'iceux, sans aucune grace, faveur, dissimulation ou connivence, vu que nous l'avons trouvé convenable au bien de nos bons citoyens.

Donné à la Haye sous le cachet de l'Etat, la paraphure du président de notre assemblée, & le seing de notre greffier, le 31 Décembre 1779.

Paraphé: W. v. Leyden, vt.

(Plus bas étoit) Par ordonnance des Etats-Généraux. (Signé) H. Fagel.

D'après une marque aussi éclatante de la déférence de L. H. P. pour les justes plaintes de S. M. Catholique, l'on se flatte que, de son côté, ce Monarque, suivant les principes de son équité, fera cesser le trouble non nécessaire, apporté à la navigation licite du pavillon hollandois, & poussé au point de lui fermer, pour ainsi dire, absolument l'entrée de la Méditerranée. Un autre sujet de plainte de la république est la confiscation des bâtimens hollandois, qui, après avoir été saisis 24 heures par les Anglois, sont repris par des vaisseaux espagnols ; usage qui, quoiqu'il semble auto-risé

risé par le dernier réglemeut de la cour de Madrid concernant les prises, est d'autant plus dur, que ces mêmes bâtimens auroient souvent été relâchés par sentence de l'amirauté britannique, s'ils eussent été conduits en Angleterre, tandis qu'ils sont confisqués après avoir été retirés d'entre les mains de leurs capteurs. Le navire hollandois, l'Espérance, se trouvant dans ce cas avec plusieurs autres, le comte de Rechteren, envoyé de la république, avoit fait à ce sujet des représentations, auxquelles le comte de Florida-Blanca, premier-ministre de Sa Majesté Catholique, a répondu par sa lettre du 7 Décembre, " que,

„ nonobstant les exemples allégués par M^r.
 „ l'envoïé, pour prouver que ce navire au-
 „ roit été relâché par le tribunal de l'amirauté
 „ britannique, s'il eût été conduit en An-
 „ gleterre, le Roi n'ignoroit pas plusieurs au-
 „ tres cas, qui prouvoient l'usage contraire,
 „ puisqu'on y avoit déclaré de bonne prise
 „ des vaisseaux chargés de marchandises es-
 „ pagnoles licites, lesquels avoient été fai-
 „ sis par des vaisseaux de guerre ou corsaires
 „ anglois, au mépris de leur pavillon neutre:
 „ Que pour cette raison Sa Majesté n'appor-
 „ teroit point de changement à l'usage adop-
 „ té à l'égard des reprises neutres faites sur
 „ les Anglois, aussi long-tems qu'il ne seroit
 „ pas pris des mesures efficaces, afin que les
 „ Anglois respectent les vaisseaux neutres char-
 „ gés de marchandises espagnoles „

FRANCE.

PARIS (le 15 Janvier.) Voici le précis des opérations de l'escadre du Roi commandée par le comte d'Estaing , vice-amiral de France , après la prise de la Grenade , &c.

“ Un détachement de vaisseaux & de frégates de l'escadre du Roi aux ordres du commandeur de Suffren , capitaine de vaisseau , alla faire capituler les isles de Cariacou & de l'Union , & reçut le serment de fidélité des habitans. M^r. du Montet , Gouverneur de l'isle de Saint-Vincent , fit la même opération aux isles de Becouia ; la reddition des autres petites isles grenadines suivit de près celle des isles principales „

“ Le 22 Juillet l'escadre du Roi se présenta devant Saint-Christophe , où l'escadre angloise étoit mouillée & emboissée sous les batteries de la rade. L'amiral anglois ne crut pas devoir accepter le combat. Après deux jours de station devant le port de Saint-Domingue avec les navires du commerce des isles françoises Sur-le-Vent , le comte d'Estaing expédia pour l'Europe tous ces navires , auxquels se joignirent ceux des isles Sous-le-Vent , sous la protection des vaisseaux le Protecteur & le Fier , & des frégates la Minerve & l'Alcmene. Il se porta avec le reste de ses vaisseaux sur les côtes du continent de l'Amérique. Un coup de vent qu'il reçut le 2 Septembre étant au

mouillage devant l'embouchure de la Savannah, l'empêcha de remonter plus au nord. La plupart de ses vaisseaux furent désarmés, & cinq d'entr'eux eurent leur gouvernail brisé „

“ Les réparations à faire aux vaisseaux du Roi, exigeoient un tems considérable, dans un país qui présente très-peu de ressources en munitions navales. Cette circonstance décida le comte d'Estaing à entreprendre le siège de Savannah avec les troupes qu'il avoit sur ses vaisseaux, auxquelles se joignirent 2000 hommes des Etats-unis de l'Amérique septentrionale sous le commandement du général Lincoln „

“ Les troupes françoises consistoient en 2823 Européens tirés des régimens d'Armagnac, Champagne, Auxerrois, Agénois, Gâtinois, Cambresis, Haynault, Foix, Dillon, Walsh, le Cap, la Guadeloupe, la Martinique & le Port-au-Prince, y compris un détachement du corps-roiial d'artillerie, un autre du corps-roiial d'infanterie de la marine, les volontaires de Valbell, les dragons & 156 grenadiers-volontaires formés depuis peu au Cap-françois. Les troupes de couleurs consistoient en 545 chasseurs-volontaires, mulâtres & nègres, nouvellement levés à Saint-Domingue. La totalité des troupes des assiégeans, y compris les 2000 hommes des troupes américaines, étoit de 5524 hommes „

“ Les Anglois avoient dans Savannah 3085 hommes de troupes angloises-européennes, 80 sauvages chiroquois, & 4000 nègres; la totalité des troupes des assiégés étoit de 7165

hommes sous le commandement du général Prévost „

“ Le 15 Septembre le général anglois fut sommé de rendre la place , & sur son refus le siège fut entrepris : il fut poussé avec toute la vigueur que pouvoit comporter le petit nombre de travailleurs. L'ennemi fit une sortie le 24 Septembre ; il fut repoussé avec perte , & M^r. O-Dune le poursuivit jusques dans ses retranchemens. L'impossibilité de continuer un siège en règle , contre des forces supérieures , décida le comte d'Estaing à ordonner le 9 Octobre l'attaque des retranchemens. L'ennemi informé par des transfuges du plan de l'attaque , avoit préparé la défense du côté qu'on avoit dessein de surprendre „

“ Les troupes françoises & américaines attaquèrent avec la plus grande vigueur , & revinrent jusqu'à trois fois à la charge ; mais la supériorité du nombre les força de se replier. La saison étoit trop avancée pour que le comte d'Estaing espérât de pouvoir terminer les opérations d'un siège : il devoit craindre qu'un de ces coups de vents , si fréquens sur la côte de Georgie , ne fît dérader son escadre , ou ne l'obligeât à mettre à la voile pour sauver les vaisseaux , & à abandonner ainsi les troupes employées à l'expédition. Il se décida à lever le siège ; la retraite fut faite dans le meilleur ordre & sans être inquiétée. Les troupes du Roi se rembarquèrent le 20. Octobre ; il n'y avoit que deux jours que les gouvernails des vaisseaux avoient pu être réparés

parés & remis en place. La plus grande union a subsisté entre les troupes combinées. „

“ Voici la liste & le nombre des officiers & soldats tués à l'affaire de Savannah.

A l'attaque des retranchemens.

Mrs. de Browne, Taaffe, Lambert, Guillaume, Molard, Stanley, Boisneuf, Joly, d'Estimenville, de Vertrieux & Dupéron.

A la sortie des Anglois.

Mrs. Blandar & Justamont.

A la tranchée.

Mrs. de Vermont & de Sancé. Total : 15 officiers, & 168 bas-officiers & soldats tués.

Officiers blessés à l'attaque des retranchemens.

Le comte d'Estaing, vice-amiral, blessé à deux endroits; le vicomte de Fontanges, le vicomte de Béthify, le baron de Steding, Mrs. Voulans & Grillières, du Barry, Chaussépied, Saint-Sauveur, Maurigez, Tolhon, Beherel, Chambon, Horadon, O'Neil, Doyer, Offiel, Dumoutier, Desombayes, Delbort, des Noyers, de Montaignu, Roger, Desnoyettes, d'Anglémont, Rouillon, Mespager, Labarre, Erneville, Colignon & Duclos.

A la sortie des Anglois.

Mrs. de la Motte, Petitot, Bonnier, des Lanes, Sireul, de Varette, de Tourville, Omoran & Dugrès.

A la tranchée.

Mrs. de Grangié, de Longuerue, & Roque. Total des blessés : 43 officiers, 411 bas-officiers & soldats. On a sujet de croire que la perte des Anglois a été fort considérable „

Le 9, le comte d'Estaing, vice-amiral de France, qui commandoit l'escadre du Roi en Amérique, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le sieur de Sartine, ministre & secrétaire d'état au département de la marine, & de faire ses révérences à la Reine & à la famille royale. On travaille à une épée magnifique, qui, dit-on, lui sera présentée par S. M. la Reine. — Quoique ce vice-amiral ait fait don de la part qui lui revenoit dans les prises de sa flotte, & qui est assez considérable, il lui manquoit, à son retour, une somme qu'il cherchoit à emprunter; mais le Roi, informé de son embarras, lui a envoyé les 25000 livres qu'il cherchoit, & lui a écrit gracieusement qu'il vouloit avoir la préférence sur son notaire pour lui avancer cette somme qu'il ne devoit pas se mettre en peine de rendre.

Notre ministère, sachant qu'il étoit parti 23 ou 24 vaisseaux de ligne sous les ordres de l'amiral Rodney & du chevalier Lockart Rofs, a envoyé des ordres à Brest d'en faire sortir les vaisseaux espagnols avec quelques-uns des nôtres. Les Anglois, en escortant d'ici à leurs isles un convoi de plus de 300 voiles, s'attendent de passer par Gibraltar, & d'en ravitailler la garnison malgré les efforts que pourroit faire M^r. de Cordova, en voulant les en empêcher.

Nous venons de recevoir la fâcheuse nouvelle du malheur, qu'un convoi, parti de Bordeaux vers la fin de l'été pour nos isles avec de riches cargaisons pour le compte du

Roi & celui du commerce, a eu de rencontrer l'escadre angloise de l'amiral Hyde-Parker. Dix des onze bâtimens, qui le composoient, ont été pris. Voici les noms de ces dix navires : la Menagere, l'Hercule, le Président-le-Berthon, le Maréchal-de-Brissac, le Juste, la Chèvre, le Vicomte-d'Urtubi, le Corible, la Jeune-Henriette, le Cupidon. Un négociant de Bordeaux, en relation avec les bureaux de M^r. de Sartine, les avoit fait construire, équiper & charger, moitié en guerre, moitié en marchandises, particulièrement quatre grosses flûtes frégatées, en état de tenir tête à des corsaires ou à des frégates, mais non à des vaisseaux de ligne, tels que ceux qui composoient l'escadre angloise. Elles n'ont néanmoins cédé qu'après la défense la plus opiniâtre. Le capitaine Massot, qui étoit à la tête du convoi à bord d'une des flûtes montée de 24 canons, ne s'est rendu au vaisseau le Magnifique, cap. Elphinston, de 74 canons, qu'après lui avoir tiré plus de 300 coups. Cette petite flotte marchande avoit été expédiée de Bordeaux dans la supposition qu'à son arrivée dans les parages des Antilles, elle y seroit protégée par les forces du comte d'Estaing, supérieures à celles des Anglois. Malheureusement, à notre grand regret, la combinaison a manqué par le départ du vice-amiral ; & les dix navires ont été pris, lorsqu'ils étoient déjà presque rendus à leur destination. — On est encore inquiet du Tonnant de 80 canons, & des frégates la Chimere, le Liveli & l'Ariel de l'escadre du comte d'Estaing, qui ne

1. Février 1780.

259

font pas rentrés. Le Marseillois & le Zélé ont mouillé le 20 dans la rade de Toulon. — L'échange des prisonniers est commencé. Il est déjà revenu 75 chirurgiens, les premiers & les plus nécessaires à l'avoir. On prétend qu'il en est mort jusqu'à 125 de toute espece dans la campagne dernière & depuis la rentrée de l'armée à Brest.

Nouvelles diverses.

Mg^t. l'Archiduc Ferdinand d'Autriche, gouverneur & capitaine-général de la Lombardie & Mde. l'Archiduchesse Béatrix d'Este son épouse, sont arrivés le 3 à Florence. Le 7 L. A. R. sont parties pour Rome accompagnées de Mg^r le grand-Duc, qui les a conduites sur les frontières de ses états du côté de San-Quirice. — Selon des avis de Kutina, le feu souterrain, dont il a été parlé il y a quelque tems, couve toujours, & s'étend de plus en plus. L'odeur sulphureuse est plus forte qu'auparavant. Le feu même se tourne vers l'endroit qui a déjà été brûlé. — Quand on jette une partie de cette terre dans un nouveau feu, elle s'allume comme de la houille à qui elle ressemble. Les naturalistes en veulent inférer que toutes les houilles ne sont préparées que de cette façon dans les entrailles de la terre (a). — Selon des

(a) J'aurai lieu de discuter cette matière, dans la suite de l'Examen des Epoques.

avis récents en date du mois de Juin, le Capitaine Clarke est entré avec deux vaisseaux anglois dans le port de Petro-Pawlowski sur la mer orientale de la Russie; c'est par lui qu'on a sçu le sort de leur conducteur le capitaine Cooke, dans son trajet entre l'Asie, & l'Amérique: il étoit descendu dans une île, qui est apparemment une des Quirili. Les sauvages qui l'habitent lui firent d'abord un accueil très-favorable; mais après s'y être arrêté quelque tems, & se trouvant au moment de partir, ces sauvages perfides l'attaquerent & le massacrèrent avec quatre de ses matelots, ce qui détermina le capitaine Clarke à quitter cette île malheureuse, d'où il fit voile vers ledit port de Petro-Pawlowsky. Les savans regrettent beaucoup ce fameux voyageur; mais si l'on fait attention au peu de lumiere que toutes ces expéditions scientifiques ont produit dans ce siecle, il paroît qu'on pourra se consoler de cette perte (a).

(a) 15. Sept. 1774, p. 324. — 1. Août 1778, p. 483. — 15. Août 1779, p. 561. — 1. Déc. 1779 p. 484.

Dans le Journal du 1. Janvier, p. 29. dans la note (a) lisez *Exod. XII. 18.* — *Luc. XXIII. 54.*

Dans le dernier Journal p. 103, l. 17, d'une 560e. partie, lisez d'une 650e. partie. — P. 106, l. 1. de la note, *projetée*, lisez *projetés*. — P. 121, l. 6 de la note, *repose*, lisez *repose*.

